



Fédération de
Loire Atlantique



RÉPERTOIRE

ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

DU RESEAU DES CENTRES SOCIAUX ET
SOCIOCULTURELS DE LOIRE-ATLANTIQUE

Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de Loire Atlantique

Le Sillon de Bretagne - 8 avenue des Thébaudières - 44800 Saint-Herblain

Tel : 02 28 07 23 78 - 06 68 10 23 78

Mail : federation.csx44@wanadoo.fr

www.paysdelaloire.centres-sociaux.fr / www.ressources-fdcsx44.fr

L'animation collective familles au croisement de la parentalité et du pouvoir d'agir des habitants

Quand il s'agit de décrire l'animation collective familles (ACF), nous pensons assez facilement « Parentalité ». Terme un peu valise, chacun peut lui conférer un sens particulier. Cela dépend souvent de la place que l'ACF occupe et l'enjeu de société ou de politique publique qui l'anime. L'ACF peut signifier accompagnement des recompositions familles, débat sur les nouvelles formes d'autorité, action éducative, soutien à l'action parentale, requalification des parents,...

Le 10 novembre 2011, le Comité national de soutien à la parentalité a adopté la définition suivante de la parentalité : « *La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant.* »

Pour les centres sociaux, l'enjeu est double.

Il s'agit de développer de l'animation collective familles en accompagnant les familles, dans le respect de ce qu'elles sont, et de se saisir des enjeux de société ou de politique publique et des dispositifs associés comme des moyens à convoquer au service des familles.

Les familles deviennent alors les premières ressources des projets qui seront soutenus par les centres. Elles ont le pouvoir, la possibilité d'identifier les besoins, les réalités sociales, familiales qui peuvent les préoccuper, et avec le soutien de l'animateur, produire les changements.

Le répertoire Animation Collective Famille du réseau vous propose à la fois une vue panoramique des actions et des projets portés par 17 centres sociaux. Nous les remercions d'avoir bien voulu se prêter à cet exercice. Pour une lecture plus technique, les fiches de poste permettent une lecture plus fine des missions confiées à ces professionnels qualifiés. Vous pourrez aussi y trouver quelques documents de référence comme l'extrait de la circulaire CNAF, un référentiel des centres sociaux.

Souhaitant que ce document enrichisse notre vision de l'animation collective famille.

Marie-Thérèse MILIN, Présidente
de la Fédération des centres sociaux de Loire Atlantique

SOMMAIRE

Edito par Marie-Thérèse Milin, Présidente de la Fédération centres sociaux 44 **2**

Extrait de la circulaire CNAF 2012 « Animation de la Vie Sociale » **4**

Référentiel d'activités des référents famille **5**

Documents repères : les mission du référent familles dans le cadre du financement de la prestation, de service ACF **8**

Schéma départemental des services aux familles **11**

Zoom sur... « les animateurs collectif-famille dans la branche des acteurs du lien social et familial : emploi et formation » d'après une étude de la CPNEF **22**

Fiches projets ACF **24**

Actions emblématiques **41**

Fiches de poste **57**

EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE RELATIVE À L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE CNAF 2012

Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Par leur position d'acteur du développement social local, les centres sociaux peuvent également contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur leur territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents et les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants des centres sociaux, ainsi que sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles. Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie / ou à favoriser la vie sociale des familles.

La mise en œuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées :

- l'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants ;
- les groupes d'échanges favorisent l'expression de la parole et le soutien entre pairs ;
- les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant ;
- les manifestations notamment festives favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS DES RÉFÉRENTS FAMILLE

Le référentiel d'activité des référents famille est le résultat d'un travail associé entre administrateurs et professionnels issus des centres sociaux des Pays de la Loire.

Courant 2006-2007, un premier document de travail a pu être effectué dans le cadre d'une formation des animateurs chargés de l'Animation Collective Familles.

En septembre 2007, une journée d'échange et de réflexion, a réuni trente deux centres sociaux et regroupements de la région Pays de la Loire. Les administrateurs et professionnels se sont appropriés ce document de travail pour le compléter.

Ce référentiel s'organise autour de cinq fonctions principales. Dans chacune des fonctions se décline un certain nombre d'activités, qui en appellent à différentes compétences. Il est appelé à évoluer.

1ère Fonction : Développement de la participation des parents aux activités du centre social

Activités	Compétences (savoirs, savoirs faire, savoir être)
<p><i>Susciter l'envie d'agir des parents</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accueillir et organiser l'accueil des familles dans l'ensemble des activités du centre et par l'ensemble des membres de l'équipe professionnelle. ■ Informer les familles sur ce qu'il est possible de faire ou de demander. ■ Etre à l'écoute des familles, des besoins du territoire. ■ Etre à l'écoute des besoins du territoire. ■ Donner la possibilité aux parents de valoriser leur savoir-faire dans les activités du centre. ■ Veiller à trouver une suite dans l'engagement des familles – Enchaîner avec d'autres actions. <p><i>Structurer un collectif de travail</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Créer des espaces facilitant la connaissance, les échanges, les projets... ■ Impliquer les familles dans des temps forts du centre. ■ Associer les familles dans les décisions et choix qui les concernent. ■ Activer les réseaux de parents pour être relais d'information, être partenaire. 	<p>Analyser l'environnement dans sa complexité (besoins, enjeux, relations...). Croiser les différentes données. Capacité d'analyse.</p> <p>Etre à l'écoute Prendre du recul. Capacité d'initiative – de fédérer – de mobiliser. Capacité à valoriser les compétences des familles. Travailler en équipe et en partenariat</p> <p>Aptitude à l'innovation. Créateur de lien entre les différents acteurs.</p>

2ème Fonction : Animation d'actions collectives

Activités	Compétences (savoirs, savoirs faire, savoir être)
<p><i>Encadrer des séjours et des sorties</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagner les familles sur les sorties. ■ Préparer des vacances en famille. <p><i>Permettre la rencontre et les échanges</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organiser les temps forts. ■ Valoriser des Échanges de savoirs et des savoir-faire. ■ Mettre en place des espaces collectifs de paroles avec des intervenants. ■ Animer des ateliers parents enfants, en complémentarité ou conjointement avec des professionnels de l'action sociale ou de l'éducation. ■ Former des bénévoles (posture, culture commune). ■ Favoriser les liens parents /enfants et parents/parents à travers différents ateliers. ■ Mettre en place un accueil parents/ enfants (avec une supervision pour les professionnels). 	<p>Valoriser tous les niveaux d'implication. Connaissance de la réglementation, l'encadrement et le fonctionnement (charte ...).</p> <p>Savoir animer des réunions et un groupe. Connaître les lieux et personnes ressources Prendre du recul. Etre accessible (vocabulaire). Connaissance de « l'histoire relationnelle » des familles. Connaissances d'éléments de psycho et pédagogie des adultes.</p>

3ème Fonction : Accompagnement des familles

Activités	Compétences (savoirs, savoirs faire, savoir être)
<p><i>Accueillir toutes les familles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Ecouter les familles pour mieux les orienter. ■ Informer les familles de leurs droits et devoirs. ■ Etre à l'écoute des familles sur des temps informels, collectifs et de manière spontanée. <p><i>Favoriser l'accès à la structure et l'investissement des familles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Informer et construire un projet familial avec les familles et les travailleurs sociaux (exemple de l'accompagnement d'un projet de vacances). ■ Orienter vers les activités du centre. <p><i>Faciliter l'accès des démarches administratives pour les familles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Expliciter les différentes démarches administratives. ■ Favoriser la mise en relations avec les autres acteurs : partenaires ou/et personnes ressources. 	<p>Aptitude à l'écoute.</p> <p>Méthodologie de projet. Aptitude à mobiliser les familles.</p> <p>Connaissance des dossiers administratifs des familles Capacité à la synthèse</p>

4ème Fonction : Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre du projet ACF au sein du centre social

Activités	Compétences (savoirs, savoirs faire, savoir être)
<p>La reconnaissance du projet animation collective familles doit passer par un postulat affirmé dans le préambule du projet social au même titre qu'un certain nombre de valeurs incontournables pour le centre socioculturel.</p> <p><i>Intégrer l'animation collective familles au sein du projet social.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Elaborer collectivement le projet animation collective familles (du diagnostic à l'évaluation) avec l'ensemble des acteurs. <p><i>Développer l'implication des acteurs bénévoles et professionnels dans le projet.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Partir de ce qui existe dans le centre et qui peut être développé au service du projet ACF. ▪Informer et sensibiliser les différents acteurs sur les finalités, objectifs et actions du projet animation collective familles. ▪Animer la réflexion collective avec les équipes d'animations. 	<p>Méthodologie de projet (du diagnostic à l'évaluation). Connaissance des politiques publiques.</p> <p>Posture, empathie, sens des relations humaines. Aptitude à coordonner mobilisateur.</p>

5ème Fonction : Participation au développement de la "préoccupation des familles" sur le territoire

Activités	Compétences (savoirs, savoirs faire, savoir être)
<p><i>Construire des actions avec d'autres sur le territoire.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Etre à l'écoute des tendances du territoire, être à l'écoute des acteurs du territoire. ▪Participer ou/et coordonner des rencontres avec les partenaires institutionnels, publics et ou associatifs pour inventorier les "préoccupations des familles », pour se concerter sur l'évolution des projets, sur la création, ou la mise en place d'actions collectives. <p><i>S'associer et coopérer avec les acteurs externes.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Participer au diagnostic partagé. ▪Participation à des temps de réflexion externes en qualité de personne ressource. ▪Affirmer le centre socioculturel comme un espace ressources. <p><i>Mettre en œuvre une communication.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Recenser des manifestations du mois par un fly d'infos, créer un "Guide de l'été" : les sorties & animations sur le territoire. 	<p>Une connaissance des politiques familiales.</p> <p>Capacité à travailler sur le mode projet.</p> <p>Capacité à être relai, passeur (prise en compte demande individuelle).</p> <p>Mettre en confiance, établir un rapport de confiance.</p>



DOCUMENT REPERES

LES MISSIONS DU REFERENT FAMILLES

dans le cadre du financement de la prestation de service Animation Collective Familles

La circulaire Cnaf de juin 2012 sur l'Animation de la vie sociale réaffirme les attentes pour le développement, dans chaque centre social, d'un projet « familles ». Il doit répondre aux problématiques familiales du territoire et soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif. Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

La réalisation de ce projet « familles » repose sur l'action de coordination d'un référent « familles ». Le référent doit être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3 (ou un niveau de diplôme immédiatement inférieur associé à une expérience professionnelle garantissant des compétences professionnelles indispensables et accompagnées de perspectives de formations) et consacrer au moins un mi-temps à cette fonction de coordination.

Le référent « familles » doit permettre la transformation de demandes individuelles informelles des familles en actions collectives pour les inscrire dans la vie sociale de leur territoire.

Il travaille à l'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants du territoire. Il s'appuie sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles.

Les actions collectives reposent sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, ces actions permettent :

- de travailler sur les liens entre les parents et les enfants : l'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances ;
- de favoriser l'expression de la parole et le soutien entre pairs : les groupes d'échanges ;
- de renforcer le lien entre les familles et l'école, d'offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant : les actions d'accompagnement à la scolarité ;
- favoriser l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels, retisser du lien social : les manifestations festives...

Pour réaliser sa fonction de coordination, le référent « familles » doit être impliqué dans la mise en œuvre des actions développées dans le projet « familles ».

Pour clarifier la fonction de coordinateur et de développement d'actions collectives dédiées à ce professionnel, un document repères est proposé. Il vise à définir :

- les finalités de la fonction ;
- les missions déclinées en activités principales et en compétences requises (savoirs, savoir-faire, savoir être relationnels).

Finalités de la fonction

- Être le garant avec le directeur du centre social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles, en cohérence avec le projet social du centre ;
- Développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- Contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Participer à l'animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille et de la parentalité.

MISSION 1 : CONDUIRE LE PROJET FAMILLE EN ADEQUATION AVEC LE PROJET SOCIAL

Activités principales

- Analyser le territoire et les problématiques familiales et assurer une fonction de veille sociale et d'expertise
- Contribuer au diagnostic partagé du territoire dans le cadre de l'élaboration du projet social et du projet famille
- S'emparer des problématiques familiales du diagnostic et concourir à la définition des objectifs d'ACF
- Proposer le plan d'action pour atteindre les objectifs
- Coordonner la rédaction du projet d'ACF en cohérence avec le projet social
- Être le garant de la conception, du pilotage, et de la mise en œuvre du projet familles sous la responsabilité du directeur
- Organiser les modalités d'évaluation du projet famille au regard des objectifs fixés
- Animer le projet d'ACF avec l'ensemble de l'équipe du centre, les bénévoles et s'assurer de la dimension transversale du projet famille
- Contribuer au rapport d'activité et reporting ACF
- Participer à la mission d'accueil du centre social
- Prévoir et évaluer les moyens financiers, humains, logistiques nécessaires à la mise en œuvre du projet famille en articulation avec les autres secteurs d'intervention du centre social
- Animer une démarche participative avec les familles

Compétences

▪ Savoirs

- Connaître les problématiques liées à la famille, à la parentalité
- Connaître les données sociales et économiques de son territoire
- Connaître les missions, projets, dispositifs et les modes de financement de son champ d'intervention
- Maîtriser la méthodologie de projet, du diagnostic à l'évaluation
- Connaître les principes de la gestion comptable et budgétaire
- Connaître les modes de financement, les obligations légales et administratives liées à ses domaines d'intervention

▪ Savoir-faire : Être en capacité de

- Recueillir les données sociales et économiques de son territoire
- Mettre en œuvre des outils spécifiques de recueil et d'analyse pour assurer un rôle de veille sociale
- Contribuer et partager le diagnostic avec les acteurs du territoire
- Développer des capacités d'analyse et inscrire son action dans un projet global

- Définir les objectifs spécifiques du projet animation collective famille en articulation avec le projet social

- Animer / co-construire des projets en impliquant l'ensemble des acteurs concernés

- Développer des actions en structurant et dynamisant la participation des habitants

- Disposer de compétences rédactionnelles et de synthèse pour formaliser le « projet famille », *en cohérence avec le projet social d'animation globale*

- Maîtriser les techniques d'animation de réunions et de négociation

- Construire et gérer un budget

- Anticiper, prévoir et organiser les moyens humains et logistiques nécessaires au portage du projet famille

▪ Savoir-être relationnels :

- Savoir expliquer, synthétiser et argumenter à l'oral ou à l'écrit

- Savoir écouter son interlocuteur, analyser et comprendre sa demande afin d'apporter une réponse adaptée

- Savoir travailler en équipe

- Savoir préparer et animer des réunions d'échange en s'assurant de la bonne compréhension de chacun

MISSION 2 : FACILITER L'ARTICULATION, METTRE EN SYNERGIE ET EN COHERENCE LES ACTIONS FAMILLES DU CENTRE SOCIAL AVEC CELLES CONDUITES PAR LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

Activités principales

- Mobiliser les ressources du territoire, susciter et rechercher les partenariats locaux
- Apporter une expertise dans le cadre d'actions ou services portés par les partenaires
- Développer, animer et coordonner les partenariats
- Veiller à l'articulation du projet familles avec les différents dispositifs institutionnels et politiques publiques
- Représenter le centre dans les instances partenariales de son territoire en fonction de ses délégations
- Susciter et organiser la participation et la représentativité des familles dans les instances partenariales

Compétences

▪ Savoirs

- Connaître et maîtriser les orientations stratégiques et les objectifs généraux du projet social
- Connaître les problématiques des familles du territoire
- Connaître les interlocuteurs, les missions et les modes d'organisation des acteurs locaux

▪ Savoir-être relationnels :

- Entretenir et ou faire évoluer les partenariats existants en créant des relations constructives
- Etre capable de s'adapter à une situation et à son interlocuteur
- Savoir argumenter en tenant compte des points de vue exprimés

▪ Savoir-faire : Etre en capacité de

- Identifier et mobiliser les partenaires
- Construire et animer des projets multi-partenariaux
- Développer des logiques de partenariat et de coproduction
- Faciliter et développer l'implication et la participation des familles dans les projets partenariaux
- Connaître les techniques d'animation de réunion



Extrait du schéma
départemental

Schéma départemental des services aux familles 2014-2017

Département
de Loire-Atlantique

Préambule

Les inégalités d'accès aux services d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité s'expliquent en partie par une coordination insuffisante entre les collectivités territoriales et les institutions concernées. Ainsi, selon les départements, le nombre de places disponibles varie de 9 à 86 pour 100 enfants âgés de moins de trois ans et l'offre de médiation familiale varie ainsi du simple au triple à nombre de divorces équivalent. Ces inégalités départementales se doublent d'inégalités infra-départementales tout autant significatives.

Ce constat est partagé par l'ensemble des acteurs que le Gouvernement a associés depuis février 2013 à l'évaluation de la gouvernance de l'accueil de la petite enfance et du soutien à la parentalité dans le cadre de la modernisation de l'action publique (Association des maires de France, Assemblée des départements de France, Caisse nationale des allocations familiales, Haut Conseil à la famille, Unaf, Uniopss, etc.).

Même si elles n'ont pas la même ampleur, les politiques relatives à l'accueil de la petite enfance et à l'accompagnement de la parentalité obéissent à une même logique de services aux familles, mobilisent les mêmes institutions et le plus souvent les mêmes élus. Le Gouvernement souhaite donc impulser une dynamique partenariale avec les collectivités territoriales et les partenaires sociaux pour permettre la création de 275 000 nouvelles solutions d'accueil du jeune enfant et le développement significatif des actions de soutien à la parentalité sur la période 2014 -2017.

Pour donner à cette politique prioritaire le cadre d'action qui lui fait défaut, le comité interministériel de modernisation de l'action publique (Cimap) a arrêté le 17 juillet dernier, les grands axes de la réforme de la gouvernance de la petite enfance et de la parentalité¹.

Au vu de la proximité des acteurs et des synergies souhaitables entre ces deux types de services aux familles, le Gouvernement a décidé que leurs instances locales de gouvernance (commissions départementales d'accueil du jeune enfant et aux coordinations départementales de soutien à la parentalité) seraient regroupées au sein de commissions départementales des services aux familles.

La coopération entre l'ensemble des acteurs est renforcée à l'échelon local par l'élaboration concertée du présent schéma territorial des services aux familles (accueil du jeune enfant et soutien à la parentalité). Les nouveaux fonds de rééquilibrage territorial prévus dans la nouvelle convention d'objectifs et de gestion de la branche Famille s'inscrivent dans cette démarche.

Pour préparer la mise en place de cette nouvelle organisation, le dispositif est préfiguré avant la modification des textes dans certains départements², dont le département de la Loire-Atlantique. Cette préfiguration associe l'ensemble des acteurs intéressés, lesquels s'accordent pour adopter le présent schéma départemental de services aux familles.

Il découle d'une démarche volontaire des différents partenaires.

L'intérêt de l'enfant doit en toute circonstance nous guider. Nous misons sur les capacités des personnes, celles de l'enfant, du jeune, des parents. Les parents sont les premiers responsables de l'éducation et de la sécurité de leurs enfants mais ils ne doivent pas être seuls dans l'exercice de cette responsabilité. Il y a une responsabilité collective : celle des institutions, mais aussi de tous les adultes qui ont un contact avec des enfants. Ce schéma nourrit une ambition, celle de conforter cette communauté éducative.

Notre volonté de traduire dans l'action les principes énoncés nous impose de rechercher une transformation de nos façons d'agir et de nous organiser. Elle nous engage à toujours être en veille, à mieux prendre en compte les situations des personnes dans leur contexte de vie, à mobiliser toutes les ressources des territoire et à favoriser leur mise en réseau, à s'appuyer plus systématiquement sur les réponses de droit commun en les adaptant pour y donner accès aux personnes qui rencontrent des difficultés spécifiques.

Ce schéma a été rédigé en cohérence avec le schéma départemental enfance jeunesse familles 2012/2017 du Département de Loire-Atlantique.

Ce schéma est un outil de programmation et de planification financière et technique qui, en fixant des objectifs clairs et en prévoyant des moyens dédiés, permet le développement d'une politique publique. La réussite de ce schéma dépendra de la qualité de la collaboration entre les différents acteurs, dans le respect des compétences et des moyens de chacun. Un partenariat riche et fructueux relie déjà et depuis de nombreuses années les services du Département et ceux de la caf. Parallèlement, chaque institution met à la disposition du projet les moyens adéquats.

¹ Décision n°7 du relevé de décision du comité interministériel pour la modernisation de l'action publique.

² Cf. liste en annexe.

Voir le diagnostic joint en annexe 1.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES, OBJECTIFS ET ACTIONS RETENUES

Le présent schéma poursuit les objectifs suivants :

- 1** Augmenter l'offre d'accueil des jeunes enfants et réduire les inégalités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant, tant sur les modes d'accueil individuel que collectif.
- 2** Répondre aux besoins spécifiques des familles, en particulier l'accès des enfants en situation de handicap et des enfants des familles vulnérables.
- 3** Mailler progressivement le territoire en matière d'offre d'accompagnement à la parentalité.
- 4** Renforcer l'articulation de l'accueil du jeune enfant et des actions de soutien à la parentalité.
- 5** Permettre une action coordonnée des acteurs sur le territoire.
- 6** Améliorer l'information des familles sur l'offre disponible.

Mailler progressivement le territoire en matière d'offre d'accompagnement à la parentalité

■ Constat

Le 10 novembre 2011, le Comité national de soutien à la parentalité a adopté la définition suivante de la parentalité : « *La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant.* »

En Loire-Atlantique, la politique d'appui à la parentalité est structurée au sein de plusieurs instances départementales : le comité départemental des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) et le comité départemental de la médiation familiale pilotés par la Caf de Loire-Atlantique ; le comité départemental des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap) co-piloté par la Caf et le Département.

Au 31 décembre 2012, la caf et la Msa comptabilisaient 146 850 familles allocataires ayant des enfants de moins de 19 ans et 295 093 enfants dans ces familles.

En 2012, sur les 4 514 séparations et divorces (avec présence d'au moins un enfant) enregistrés par la caf, 285 ménages ont enclenché un processus de médiation via les services conventionnés en Loire-Atlantique, soit un taux de recours de 6.31 %.

55 Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) ont accompagné 2 462 enfants en 2012. Cette même année, les 13 Lieux d'accueil enfants - parents (Laep) du département ont accueilli 631 familles dont 723 enfants.

Deux espaces rencontre situés à Nantes et à Saint-Nazaire ont permis d'organiser 1 485 rencontres entre un parent non gardien et son enfant en 2012. Sur cette période, 524 enfants ont été concernés par les espaces rencontres du département. D'autres services et associations du département assurent des visites médiatisées.

■ Objectifs poursuivis

1. VALORISER LES ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE QUI EXISTENT ET ENCLENCHER LE DEVELOPPEMENT D'ACTIONS NOUVELLES

En amont de cet objectif, il convient de réaliser un état des lieux des actions de soutien à la parentalité qui existent en Loire-Atlantique. Ce travail est en cours de réalisation par le Département et sera présenté aux instances du schéma départemental des services aux familles avant l'été 2014.

Le premier volet de l'objectif est de valoriser les actions qui existent afin qu'elles rencontrent leur public et que les familles trouvent les soutiens dont elles ont besoin.

Le deuxième volet, d'importance majeure, est d'enclencher un développement d'actions nouvelles de soutien à la parentalité en veillant à une répartition harmonieuse en fonction des besoins et des territoires, qu'ils soient ruraux, péri-urbains, dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Ces actions utiliseront comme levier la mobilisation des parents en tant que bénéficiaires mais surtout en tant qu'acteurs.

2. DEVELOPPER LES SERVICES ET DISPOSITIFS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Les familles de Loire-Atlantique disposent de tous les services et dispositifs de soutien à la parentalité : médiation familiale, espaces rencontre, lieux d'accueil enfants-parents, contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas), points info famille, contrat urbain de cohésion sociale, programme de réussite éducative, service d'aide à domicile, référents familles des centres sociaux, Ecole des parents et des éducateurs, maison des adolescents, consultation de Pmi, groupes de paroles-parents, ateliers collectifs de parents (massages bébé, allaitement, portage...), Centre médico-psychologique, conférences-débats (type Planète parents)...

Ces services et actions sont parfois peu connus, peu accessibles géographiquement, onéreux ou avec des délais d'attente excessifs.

L'objectif de ce schéma est de programmer et d'organiser leur développement de telle sorte que l'accès des familles à ces services soit plus rapide, plus facile et surtout plus important pour :

- la médiation familiale, l'objectif est que 10 % des familles qui divorcent ou se séparent soient accompagnées par une médiation,
- les espaces rencontre, l'objectif est que le délai d'attente ne dépasse pas deux semaines entre la demande de la famille ou du tiers et la première proposition de rencontre,
- les lieux d'accueil enfants-parents, l'objectif est qu'il y ait au moins un Laep pour 3.500 enfants. Cela entraîne la création de 17 Laep, de telle sorte que leur nombre global soit d'au moins 30 en 2017,
- les Clas, l'objectif est de 60 projets en 2017.

Il est envisagé d'expérimenter un nouveau type de structure de soutien à la parentalité du type Lieu d'accueil enfants parents (Laep) mais pour les familles avec enfants de 4 à 12 ans.

3. CREER UN PILOTAGE DEPARTEMENTAL DE L'ENSEMBLE DES POLITIQUES DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Il sera créé, dans le cadre de la gouvernance du schéma départemental des services aux familles de Loire-Atlantique, un comité stratégique et un comité départemental opérationnel Parentalité (pages 23 et 25). Ce dernier sera chargé de piloter la mise en œuvre des actions du présent schéma. Cela sera une nouveauté sur notre territoire où seule une coordination technique avait été mise en place autour des financements du Reaap. Des commissions techniques (Reaap, médiation familiale...) suivront plus particulièrement les actions et dispositifs de soutien à la parentalité.

Le comité veillera à l'atteinte de l'objectif national qu'un minimum de 3 familles sur 10 bénéficient d'une action, d'un service ou d'un dispositif de soutien à la parentalité. Pour la Loire-Atlantique, cela signifie que 45.000 familles doivent en bénéficier.

■ Partenaires mobilisés

Etat, Département, caf, Association des maires de France, Communauté de communes, Msa, Fédérations des centres sociaux, des parents d'élèves et des familles. Les associations départementales : Udaf, Maison des adolescents, Ecole des parents et des éducateurs, Uriopss et les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

■ Actions retenues et pistes de réflexion engagées

ACTION 15

Mettre en place les structures de pilotage et de coordination.

Un comité opérationnel départemental de la Parentalité sera mis en place (détaillé dans le chapitre sur la gouvernance : page 25).

Une déclinaison locale sera à concevoir avec les partenaires sur l'année 2014, de telle sorte que les réseaux locaux couvrent progressivement tout le département.

ACTION 16

Connaître les actions départementales en matière de soutien à la parentalité.

Les services du Département réalisent un travail de recensement de toutes les initiatives départementales en matière de soutien à la fonction parentale sur le premier semestre 2014 via la diffusion d'un questionnaire.

Les résultats de ce travail permettront de connaître :

- les structures proposant ce type d'action
- la localisation géographique des actions organisées
- le contenu des actions
- le caractère gratuit ou payant des actions
- le nombre et la fréquence des actions proposées
- le public bénéficiaire (typologie, nombre)
- les professionnels ou bénévoles mobilisés.

Ce travail sera présenté aux instances du schéma départemental des services aux familles avant l'été 2014.

ACTION 17

Soutenir les actions de parentalité existantes de telle sorte qu'elles rencontrent leur public.

Les porteurs de projets seront soutenus à différents niveaux par :

- une amélioration de leur communication, afin de les aider à faire connaître leurs actions. Une communication ciblée et personnalisée via l'utilisation de données connues par les institutions (typologie familiale, adresse, mail...) sera expérimentée ; en fonction des résultats, ce service pourra être proposé à tous les porteurs d'action,
- un soutien technique des agents de développement local du Département,
- une participation à des réseaux locaux.

ACTION 18

Valoriser et faire connaître les offres de services des institutions.

A titre d'exemple, sont concernées les actions suivantes :

- pour le Département les actions inscrites dans le cadre du Schéma départemental enfance- jeunesse-familles.
- les actions de la caf : accompagnement à l'occasion du décès d'un enfant ou d'un parent, à l'occasion d'une séparation ou de l'arrivée d'un enfant.
- les actions Msa : soutien financier des familles dont un enfant est hospitalisé, accompagnement des familles après une séparation ou un décès, aides aux vacances, soutien des associations d'aide à domicile.
- les actions Udaf : espaces rencontre et soutien au parrainage de proximité.
- les actions de l'éducation nationale : la mallette des parents présente dans 19 collèges de Loire-Atlantique, « ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration » et l'opération Ecole ouverte.
- les actions des services d'aide à domicile : faire connaître la plus-value des services d'aide à domicile. Ils interviennent plus que tous autres au sein du domicile, dans le quotidien des familles, sur des temps longs et réguliers. Le partage d'une activité réalisée ensemble par le professionnel et le parent, donne une coloration très particulière à la relation, qui est originale dans les pratiques de travail social . Cela permet de véritables évolutions des situations familiales, moins par le conseil ou l'orientation que par les réalisations communes et les réussites progressives et cumulatives produites. Cet accompagnement pertinent pour aider des parents en difficulté, confrontés à des événements difficiles, y compris au passage de l'adolescence, l'est tout autant dans d'autres domaines comme la gestion du budget familial, les démarches d'accès aux droits comme aux soins ou les dynamiques d'insertion, l'insertion par le logement, la lutte contre la précarité énergétique, la prévention santé, en complémentarité avec les interventions des travailleurs sociaux des diverses institutions.
- les actions des collectivités locales.

ACTION 19

Créer les conditions favorables au développement d'actions.

Pour faire émerger des actions nouvelles plusieurs leviers seront combinés :

- maintenir l'appel à projets départemental et la coordination des financements.
- accompagner les associations et les porteurs de projets locaux par des professionnels.
- faire vivre les réseaux locaux.

A titre d'illustration, les actions qui existent déjà seront à poursuivre et à développer :

- le parrainage de proximité,
- le soutien à la parentalité assuré par les centres sociaux au titre de l'animation de la vie sociale (projet famille),
- les synergies entre accueil du jeune enfant et action de soutien à la parentalité organisées par les eaje,
- le programme de réussite éducative

ACTION 20

Mettre en œuvre les leviers du développement de la médiation familiale.

- Mieux faire connaître la médiation familiale par des canaux à renouveler.
- Répartir l'augmentation des postes de médiateurs familiaux de 5 à 8 équivalents temps plein.
- Déterminer les articulations avec l'expérimentation de la gestion des impayés de pension alimentaire.
- Expérimenter des séances d'informations collectives de deux heures pour les couples qui se séparent afin d'aborder les points de vigilance suite à une séparation. La médiation familiale sera abordée à cette occasion.

ACTION 21

Développer les espaces-rencontre.

- Recenser les associations assurant des rencontres médiatisées ou non.
- Etudier la couverture départementale.
- Accompagner la mise en œuvre de la nouvelle prestation de service caf.
- Augmenter la capacité d'accueil de rencontre de 30 %.

ACTION 22

Développer les Lieux d'accueil enfant-parent (Laep).

- La caf mobilise un tiers temps d'un salarié au soutien et à la création de structures en lien avec les conseillers techniques territoriaux.
- Structurer le projet de développement des Laep d'ici fin 2014
- Etudier la création d'une aide au démarrage sur fonds propres, en complément de celle du Département

ACTION 23

Développer les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas).

Faire émerger de nouveaux projets en s'appuyant notamment sur les centres sociaux ou les espaces de vie sociale en milieu rural.

ACTION 24

Créer les conditions pour expérimenter des lieux d'accueil pour les enfants et les parents type Laep pour les enfants de 4 à 12 ans.

- Expérimenter la création d'une à trois structures ouvertes aux enfants de 4 à 12 ans d'ici fin 2015

L'objectif est d'offrir aux parents et aux enfants, un lieu non médical et non marqué socialement, neutre pour échanger sur les difficultés courantes de la vie familiale.

ACTION 25

Créer des accueils relais chez assistantes maternelles.

- Réfléchir à une aide ponctuelle et d'urgence pour soutenir les parents en cas de besoin en mobilisant les assistantes maternelles. La finalité est de préserver l'autonomie de la famille et de prévenir la dégradation des conditions de vie de l'enfant.

L'information des familles

■ Constat

Les familles demandent à être mieux informées sur leurs droits et les solutions qui existent en matière de petite enfance et parentalité et si besoin à « être accompagnées sans être jugées », comme le confirment notamment les ateliers de parents qui ont pu être organisés en Loire Atlantique dans le cadre de la consultation nationale « Au tour des parents » initiée par Madame Bertinotti, ministre de la famille fin 2012.

L'information et la communication, mais aussi l'accompagnement personnalisé des familles « qui ne demandent rien » sont donc des enjeux de développement pour que toutes les familles et notamment les plus vulnérables puissent valoriser leurs droits et accéder aux services et équipements qui leur proposent des solutions adaptées à leur situation en matière de petite enfance et parentalité sur leur territoire.

■ Objectifs poursuivis

1. AMELIORER L'INFORMATION DES FAMILLES POUR UN MEILLEUR ACCES AUX DROITS ET A L'OFFRE DE SERVICES

L'objectif est d'améliorer l'information des familles pour un meilleur accès aux droits et à l'offre de services liée à la petite enfance et à la parentalité, notamment concernant les besoins spécifiques tels que l'accueil d'enfants en situation de handicap, le soutien aux parents d'adolescents...

Un réseau de points d'information « enfance, jeunesse et parentalité ou famille » sera structuré, animé et alimenté en informations, au niveau départemental et local pour couvrir l'ensemble du territoire départemental.

- au niveau départemental, les informations relatives à la petite enfance et à la parentalité seront répertoriées et mises à jour par une collaboration organisée entre les signataires de ce schéma, puis mises en ligne sur leur site internet,
- au niveau local, des réseaux locaux d'information et de coordination sur la petite enfance et la parentalité, animés selon les territoires, par des municipalités, communautés de communes ou le Département et la Caf seront soutenus en priorité.

Ces réseaux locaux contribueront à répertorier les services et solutions en matière de petite enfance et parentalité sur leur territoire pour mieux les valoriser et les faire connaître et en favoriser l'accès à toutes les familles.

Ils s'appuieront sur des organisations de type « guichet unique » s'appuyant sur les relais assistantes maternelles, carrefour ou point d'information familles et sur les services de proximité fréquentés par les familles : services sociaux (Pmi) et d'accueil du Département, de la Caf, de la Msa, des services municipaux ou intercommunaux : fédérations et associations locales, écoles, centres sociaux, crèches, accueils de loisirs, etc.

2. ALLER AU-DEVANT DES FAMILLES DE MANIERE PROACTIVE

L'objectif est d'aller au-devant des familles de manière proactive dans certaines situations (grossesse, naissance, séparation, handicap, adolescence, décès...) pour donner aux parents les informations et conseils dont ils ont besoin dans une visée de prévention.

Des actions d'informations collectives et/ou individuelles sur les droits et les services liés à la petite enfance et à la parentalité seront proposées par les institutions et organismes sociaux (Département, Caf, Msa, Cnam, etc...) aux familles concernées.

Associer les services de la promotion de la santé et le service social en faveur des élèves de l'Education nationale comme partenaires aux actions d'informations collectives et/ou individuelles sur les droits et les services liés à la petite enfance et parentalité.

3. AMELIORER L'INFORMATION ET LA FORMATION DES PERSONNES RESSOURCES POUR LES FAMILLES

L'objectif est d'améliorer l'information et la formation des personnes ressources pour les familles : professionnels petite enfance et parentalité, travailleurs sociaux, bénévoles associatifs, agents d'accueil.

Les professionnels des équipements et services d'accueil des enfants et des familles, les bénévoles des associations sont des relais essentiels de diffusion des informations et d'accompagnement des familles pour l'accès aux droits et aux services liés à la petite enfance et la parentalité.

Des actions d'information, d'échanges de pratiques et d'expériences, de formation seront développées par les partenaires du schéma départemental en direction des professionnels et bénévoles.

■ Partenaires mobilisés

Etat, Région, Département, communautés de communes et communes, caf, Msa, Cnam, gestionnaires et professionnels d'équipements et services, Udaf, écoles de formation des professionnels de la petite enfance, fédérations, associations etc.

■ Actions retenues et pistes de réflexion engagées

ACTION 26

Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication et d'animation en direction des différents acteurs et bénéficiaires du schéma départemental.

Action 27

S'appuyer sur les sites internet « Loire.atlantique.fr » du Département et « mon - enfant.fr » de la caf pour intégrer les informations partagées entre le Département et la caf relatives à l'offre d'accueil répondant aux besoins spécifiques et à tout ce qui concerne la petite enfance et la parentalité.

Action 28

Préciser le socle commun d'information partagée entre le Département et la caf et de mise en place d'outils et de modalités d'échanges entre partenaires.

Action 29

Favoriser, le cas échéant, les liens entre les différentes offres Internet déployées par les différents partenaires.

Action 30

Elaborer et diffuser des supports communs d'informations réalisés entre les partenaires du schéma en direction des familles, partenaires et professionnels (lettre d'information départementale dématérialisée, par exemple).

Action 31

Elaborer et diffuser des supports communs d'informations réalisés entre les partenaires du schéma en direction des collectivités territoriales ; il s'agit d'aller vers, afin de diffuser une information utile pour accompagner les initiatives.

Action 32

Organiser des manifestations départementales ou locales d'information et d'animation en direction des professionnels et/ou des familles.

Action 33

Favoriser des formations interinstitutionnelles pour les professionnels et bénévoles (évoquées plus haut dans le schéma).

Action 34

En matière de handicap, le réseau T'Cap sera soutenu pour couvrir l'ensemble du département.

Action 35

La Maison départementale des adolescents poursuit sa mission d'information et d'accompagnement en direction des parents d'adolescents.

Action 36

Poursuivre l'information (pendant la grossesse) aux parents organisée par la Caisse primaire d'assurance maladie, la caf, en s'assurant de l'accessibilité à tous les parents. Informer les communes, intercommunalités afin de pouvoir en assurer les relais en direction des parents.

Comité départemental opérationnel parentalité

L'instance opérationnelle d'animation et de coordination départementale, le « Comité départemental opérationnel parentalité », est chargée de mettre en œuvre le schéma départemental des services aux familles sur le volet parentalité (orientation 3).

COMITE DEPARTEMENTAL OPERATIONNEL PARENTALITE			
Pilotage	Département	- Direction enfance jeunesse	
	Caf	- Sous-Direction action sociale	
Rôle	<ol style="list-style-type: none"> 1. au préalable, définit son mode de fonctionnement opérationnel. 2. définit annuellement les plans d'action départementaux permettant d'atteindre les objectifs du schéma : <ul style="list-style-type: none"> ■ réalise les diagnostics ad hoc, ■ identifie les freins et les leviers (incitation financière, formation des professionnels, plan de communication...), ■ mobilise des groupes de travail spécifiques avec les acteurs compétents 3. coordonne et assure le suivi des « commissions techniques d'animation départementale : Réaap, Clas, comité des financeurs de la médiation familiale 4. évalue annuellement l'atteinte des objectifs via la réalisation d'un bilan 5. suit l'activité des comités territoriaux des services aux familles. 		
Membres	Etat	- Ddcs - Responsable des politiques sociales	
	Département	- Directeur de la Direction enfance jeunesse	
	Caf	- Sous-Directeur action sociale	
	Msa	- Responsable du service action sociale	
	Ville de Nantes	- Responsable mission famille à la direction générale vie sociale	
	Ville de Saint-Nazaire	- Directrice de l'enfance et de l'éducation	
	Ville de Châteaubriant	- Responsable de l'enfance	
	Udaf	- Directeur	
	Représentants des structures soutenues dans le cadre du Réaap	- 4 représentants de structures différentes	Désignés par le comité départemental stratégique
	Fédération des centres sociaux et socioculturels de Loire-Atlantique	- Délégué fédéral	
	Familles rurales	- Directeur	
	Animation rurale	- Directeur	
	Ecole des parents et éducateurs	- Directeur	
	Parrains Par'Mille	- Responsable	
Uriopss	- Délégué départemental		
Arifts	- Directeur		

COMITE DEPARTEMENTAL OPERATIONNEL PARENTALITE (suite)

Membres (suite)	Association d'aide à domicile	- 1 association désignée par le comité départemental stratégique
	2 représentants des parents d'élèves	Désignés par le comité départemental stratégique (Fcpe, Peep...)
	2 représentants des professionnels de la petite enfance	Désignés par le comité départemental stratégique
Fréquence de réunion	Quadrimestre	
Secrétariat	Caf	

Il n'est pas prévu de désigner des représentants des familles et des usagers. En revanche, il est convenu de s'appuyer sur la parole des familles, parents et usagers selon des modalités du type développement social local, concertation citoyenne de l'hiver 2013...

En effet, il apparaît très important que la parole des usagers soit prise en compte mais cette parole doit être médiatisée afin de nous permettre de prendre les décisions au plus juste.

Commissions techniques

Des « Commissions techniques d'animation départementale » sont à construire pour le 1er janvier 2015.

COMMISSION TECHNIQUE REAAP

Animation	Département	- Responsable de l'unité prévention et intervention à domicile
	Caf	- Conseiller départemental parentalité
Rôle	<ol style="list-style-type: none"> 1. assure l'instruction et la coordination des demandes de financement 2. mobilise des groupes de travail spécifiques avec les acteurs compétents 3. promeut les actions de soutien à la parentalité sur les territoires 	
Membres	Etat	- Ddcs
	Département	- Responsable de l'unité prévention et interventions à domicile
	Caf	- Conseiller départemental parentalité
	Msa	- Cadre
	Ville de Nantes	- Représentant de la ville de Nantes
	Ville de Saint-Nazaire	- Représentant de la ville de Saint-Nazaire
Fréquence de réunion	Trimestrielle	
Secrétariat	Caf et Département en alternance annuelle	



Auxiliaire petite enfance

Rencontre avec Philippe Brot, auxiliaire petite enfance au sein de la crèche parentale « La maison des lutins » Paris 19^{ème}, en cours de formation d'auxiliaire de puériculture.

Quel est votre parcours ?

Après 20 ans passés dans une MJC, j'ai eu besoin de me remotiver. J'ai décidé d'une réorientation professionnelle vers la petite enfance, domaine qui m'a toujours passionné. Je voulais continuer à rester au service du public et rester utile à la collectivité. Je me suis inscrit au CAP Petite Enfance. Le lieu de mon stage pratique a été un choix déterminant et essentiel pour mon projet. J'ai découvert la crèche, ce milieu éducatif et ses différents métiers. Cette expérience positive a littéralement conditionné mon avenir. Une fois le CAP en poche, j'ai obtenu un poste d'auxiliaire petite enfance en crèche parentale. Trois ans plus tard, après avoir réussi le concours d'entrée, j'entame la formation d'auxiliaire de puériculture.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

J'ai en moi, c'est inné, une interrogation, une curiosité sur ces petits êtres : comment fonctionnent-ils ? comment se font tous ces apprentissages ? J'ai l'envie d'amener les enfants à grandir, s'épanouir dans un collectif respectueux. J'ai aussi l'ambition de les préparer à être des citoyens. Ce métier a une étiquette très féminine qui ne va plus avec les réalités de la société. Il faut promouvoir ce métier auprès des garçons car la mixité apporte beaucoup.

Qu'aimez-vous particulièrement dans votre métier ?

Le côté affectif, le soin, l'hygiène et les traitements prodigués aux enfants ainsi que la présence au quotidien auprès du groupe ont ma préférence. J'aime assurer le lien qui nous fait communiquer, échanger avec les parents et de ce fait soutenir la parentalité. Mais, par-dessus tout, j'aime travailler en équipe et en être un acteur compétent.

Comment envisagez-vous votre avenir ?

Ma réorientation s'achève et donc ce nouveau cycle commence. J'ai encore beaucoup de choses à apprendre, continuer ma formation et de belles petites âmes à découvrir. Ma prochaine étape ce sera la retraite, je m'investirai alors comme bénévole... pour rester utile.

Zoom sur...



Etude « Les animateurs co des acteurs du lien social et fa

En 2011, les référents régionaux ont réalisé pour le compte de la CPNEF une étude sur les salariés « animateur collectif-famille », également nommés « référent famille ».

Les partenaires sociaux se posaient plusieurs questions. Qui sont les « référents famille » ? Pourquoi existe-t-il un nombre aussi important et diversifié de formations ? Est-il nécessaire d'élaborer un référentiel de compétences ? Faut-il proposer une formation à l'échelle nationale ? Le référent famille correspond-il à un métier ou à une fonction ?

La formation

Il existe une grande diversité dans les formations continues qui sont proposées aux animateurs collectif-famille. Certaines formations sont assez courtes et organisées sur quelques journées voire une seule journée. En général, ces dernières portent sur l'opérationnalité.

D'autres formations sont beaucoup plus longues, pouvant aller jusqu'à plus de 30 jours. Ces formations plus longues comportent un véritable objectif professionnalisant. Cependant, aucune de ces formations ne délivre un diplôme ou un titre professionnel. L'étude réalisée tend à montrer qu'il n'y a pas de formation idéale pour occuper le poste d'animateur collectif-famille.

Ces derniers ont généralement une for-

mation initiale de niveau III. Parmi les diplômes déclarés, le diplôme le plus fréquent est celui de conseiller en économie sociale et familiale, suivi par le bac, le BEATEP, les DUT, les licences...

Les besoins concernent plutôt l'adaptation au poste de travail et sont couverts par la formation continue. Ainsi, un animateur doté d'une formation initiale de type DEJEPS ou DUT carrières sociales aura les qualités pour mener à bien sa mission en se dotant de compétences complémentaires sur les questions de la famille et de parentalité. De même, une conseillère en économie sociale et familiale se dotera de compétences complémentaires en animation de groupes et développement social local.

Les questions de formation n'apparaissent donc pas comme un problème dans cette fonction d'animateur collectif-famille. De nombreux territoires régionaux ont développé des formations d'adaptation au poste. Si leurs durées, leurs formes et leurs contenus sont variables, c'est parce qu'elles se construisent en réponse à des besoins très localisés. Compte-tenu de ces contextes territoriaux

En bref



Quel est le profil moyen d'un « référent famille » ?

C'est une femme âgée de 35 ans qui travaille dans les centres sociaux. Si elle est diplômée, il s'agit d'un niveau III (souvent d'un diplôme de conseiller en économie sociale et familiale).

Son poste est positionné sur un emploi repère « d'animateur », pesé à 438 points. Elle dispose très rarement du statut cadre. Elle travaille en CDI et plutôt à temps complet.

Données Observatoire Emploi Formation - Extraits de la Note de Cadrage 2008



Toutes les coordonnées de vos référents régionaux sur le site : www.cpnef.com

« Collectif-famille dans la branche familiale : emploi et formation »

variés, le groupe d'étude ne préconise pas la mise en place d'une formation nationale.

L'emploi

Au-delà des données transmises par l'observatoire Emploi Formation de la branche et de l'analyse des formations existantes, il était pertinent de faire le point sur le positionnement des animateurs collectif-famille dans la classification des emplois.

Les emplois de référents famille restent vagues, les intitulés de poste divers, les compétences requises multiples. Cela entraîne un flou et un manque de reconnaissance de cette fonction pourtant centrale dans les centres sociaux, puisqu'axée sur la famille. Le groupe d'étude s'est donc attaché à avoir une lecture plus fine de l'emploi des animateurs collectif-famille. Il a ainsi interrogé une centaine de salariés en poste dans les centres sociaux de la branche. Ces questionnaires font ressortir que le temps de travail consacré à l'animation collective famille est extrêmement variable. En moyenne 22,8 heures par semaine sont consacrées à cette fonction. Seulement 9 personnes déclarent être à temps plein (35h/ semaine) sur l'animation collective famille.

Concernant la pesée des postes, il y a là aussi une très forte amplitude puisque

la pesée la plus basse est à 377 points et la plus haute à 600 points. La classification sur un emploi repère d'animateur correspond à 80% des réponses.

Sur la question des activités menées, les quatre qui émergent sont :

- Action d'accompagnement à la parentalité (ateliers parents-enfants, conférences...)
- Organisation / accompagnement de sorties familiales et de vacances familiales
- Ateliers pratiques
- Conception et développement de projet de développement social local avec des partenaires.

Il apparaît aussi nettement dans cette enquête que la fonction de coordination du centre (en assistance du directeur) n'est pas associée naturellement au poste d'animateur collectif-famille. Seulement 25% d'entre eux disent remplir une fonction de coordination. Les animateurs collectifs-famille travaillent donc plutôt de façon transversale.

Cette étude a ainsi permis d'apporter un regard neuf et des éclairages différents sur les compétences et les pratiques professionnelles des animateurs collectif-famille.

Pour lire l'étude complète et ses annexes : www.cpnef.com, rubrique Emploi, sous-rubrique Etudes.

Le « référent famille » : métier ou fonction ?

À cette question, les résultats du groupe de travail montrent qu'il ne peut s'agir d'un métier. Bien souvent, les « référents famille » occupent d'autres fonctions telle que la coordination, la suppléance du directeur, l'animation du secteur enfance ou jeunesse ou encore des fonctions d'insertion.

Le terme « d'animateur collectif-famille » semble d'ailleurs plus approprié pour refléter la diversité des intitulés d'emplois : référent famille, animateur famille, animateur lien social et familial, responsable secteur famille...

Aquitaine : les formations collectives financées par l'ADEC seront centrées sur : l'entretien, l'évaluation, la RIS, la prise de parole en public, l'accueil, la dynamisation d'une équipe.

Contact : Mary-Audrey RENARD, URFCSA
05 35 00 40 06

Bourgogne : des rencontres s'organisent avec Arpe en Berry pour la mise en place d'un partenariat permettant aux structures d'accueil de jeunes enfants du Cher de bénéficier des informations et des aides mises en place par la CPNEF, ainsi que de qualifier leurs besoins.

Contact : Diane D'ARGENT - 03 86 61 58 30

Languedoc-Roussillon : une promotion d'EJE en apprentissage a vu le jour à l'IRTS de Montpellier le 17 septembre. 9 apprentis de notre branche bénéficient de cette formation et leurs employeurs sont financièrement aidés par la CPNEF. La CPNEF et le Conseil Régional contribuent ainsi à la professionnalisation des métiers de la petite enfance et au maintien de conditions de vie familiales favorables.

Contact : Jean-Luc GROLLEAU - 04 66 70 24 53

Midi-Pyrénées NOUVEAU !

La mission de Référent Régional Emploi-Formation vient d'être confiée à l'ACEPP 81. Les 243 adhérents de la branche en Midi-Pyrénées vont pouvoir bénéficier de ce nouvel appui régional dans leurs préoccupations relatives à l'emploi et à la formation. Tous vont être conviés à des réunions d'information et d'échanges, co-animées avec Uniformation.

Contact : Eliane LAVAGNE - 05 63 53 19 64
ou Carine BARTHES - 05 63 48 73 14

PACA : 11 comptables issus de centres sociaux et de structures petite enfance de la région suivent une formation en vue de l'obtention du titre AFPA "Comptable Gestionnaire" de niveau 3. La formation, commencée en avril 2012, se poursuivra en alternance jusqu'en décembre 2013. Elle bénéficie d'une prise en charge dans le cadre de l'ADEC.

Contact : Michel DENEUX - 04 96 11 53 60

Pays de la Loire : dans le but d'adapter le système de formation des métiers de la petite enfance aux besoins de qualification des salariés, la Référente Régionale, le Conseil Régional et Uniformation vous invitent à répondre à un questionnaire en ligne sur le site de la CPNEF. Cette enquête permettra de réaliser un diagnostic sur les besoins de formations diplômantes et de recrutements. www.cpnef.com

Contact : Noëlle MOREAU - 02 28 07 23 78

Picardie NOUVEAU !

Franck Audin assure depuis juin 2012 le rôle de référent régional CPNEF pour la Picardie.

Contact : FCS02 - 12 bis rue Jean Jaurès
02100 Saint-Quentin
E-mail : fcsaisne@gmail.com - 03 23 05 69 83

Rhône-Alpes : dans le cadre de sa mission CPNEF, l'URACS va réaliser un petit guide qui présentera les principes de l'animation collective à visée émancipatrice - certainement une spécificité de notre branche qui permet de nous différencier de l'animation socioculturelle et du travail social !

Contact : ac@rhone-alpes.centres-sociaux.org



FICHES PROJET ACF





CSC : Le Relais Gens du Voyage
 Référent famille :
 Contact : 02 40 19 00 24

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- Favoriser la réussite de tous les élèves en école élémentaire
- Renforcer l'accompagnement pédagogique des élèves au collège
- Faciliter l'accès à l'école

- Favoriser l'insertion économique et sociale par la préparation à la qualification professionnelle
- Soutien dans les différentes procédures administratives

Nos Valeurs

Différents objectifs de la circulaire CNAF

Solidarité (échange et partage)

- faciliter l'insertion sociale des familles dans leur environnement et favoriser le développement
- encourager les initiatives des habitants, la dynamique participative au sein des structures et la concertation entre acteurs de l'animation de la vie sociale
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX du projet social

Le Relais s'engage à favoriser la scolarisation des enfants du voyage, considérant que l'école est un préalable à la citoyenneté. Une action collective familiale est donc réalisée quotidiennement et sur le long terme par les équipes du Relais et ce de façon transversale entre les différents postes. Le but de cette action est de favoriser l'accès aux droits et de permettre l'autonomie des usagers.

Citoyenneté (participation)

Contexte, état des lieux

L'emplacement des aires d'accueil des gens du voyage se trouve souvent en périphérie des municipalités. Ces zones sont peu ou mal desservies par les transports en commun. Cet isolement géographique a pour effet de freiner la scolarisation des enfants du voyage et crée de l'isolement.

L'article 28 de la convention internationale relative aux droits de l'enfant reconnaît le droit à l'éducation. Ce droit tend à être remis en question par la mobilité des gens du voyage qui implique des difficultés en termes de suivis de l'apprentissage de l'enfant.

La scolarisation des enfants que cela soit dans le cadre d'un établissement classique ou par le biais du CNED (Centre National d'Enseignement à Distance), implique des démarches administratives contraignantes pour les gens du voyage. Beaucoup de parents gardent une image péjorative de leur parcours au sein de l'institution scolaire, une forme de méfiance existe donc de la part des familles envers l'école. De manière globale même si la scolarisation des enfants du voyage tend à progresser aussi bien en terme d'effectif que de durée des études, une médiation est souvent nécessaire.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Favoriser l'accès aux établissements scolaires en développant la mobilité des usagers.

Référencement des collèges référents du CNED pour assurer le suivi de la scolarité.

Inclure les parents et l'école dans la scolarité des enfants par la médiation (connaissance de chacune des parties).

Le Relais a mis en place un service de transport scolaire permettant l'accès à la scolarisation et favorisant les déplacements. A ce jour, en moyenne soixante enfants par an bénéficient de ce service.

Le Relais favorise l'accompagnement pédagogique des élèves au collège par un travail de médiation envers les différents établissements, faisant ainsi le lien entre les familles et l'institution.

Le Relais fournit un accompagnement quotidien aux familles pour toutes les démarches administratives nécessaires à la scolarisation des enfants. Afin de valoriser et d'évaluer les compétences de l'enfant, le Relais a mis en place des tests de niveau, en lien avec le CNED.

PLAN D'ACTION



CSC : Pierre Legendre
 Référent famille : Christelle Jacques
 Contact : cjacques@centrepierrelegendre.fr - 02 40 86 13 42

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- Renforcer la fonction parentale par une approche collective.
- Renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux.
- Faciliter l'autonomie, la citoyenneté, la solidarité.

- Favoriser le lien avec les familles isolées (précarité, chômage, zone géographique...).
- Consolider les partenariats avec tous les acteurs de la commune.

Nos Valeurs

Solidarité (échange et partage)

Différents objectifs de la circulaire CNAF

« Réunir les familles dans les actions conduites pour elles et pour les enfants dans les domaines de la vie quotidienne (logement, santé,...) », « aller au devant des familles qui ne fréquentent pas ou peu le centre social et prendre en compte leurs problématiques », « concrétiser des projets à l'initiative des familles afin que les groupes s'organisent pour mieux agir », « accompagner les familles dans la construction et le suivi du projet global de l'association »

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

OBJECTIFS GENERAUX du projet social

- Faire du centre un accueil ouvert aux initiatives des habitants.
- Dynamiser le partenariat en favorisant la réflexion et le montage de projets.
- Poursuivre la dimension familiale et intergénérationnelle du projet.
- Répondre aux familles en matière de loisirs (enfance et jeunesse).

- Être attentif aux personnes fragilisées.
- Développer des activités sociales et culturelles favorisant la rencontre et les échanges.
- Favoriser la transversalité.

Contexte, état des lieux

De nouvelles familles arrivent sur la commune et font part de leur isolement (géographique et social). Elles souhaitent échanger, rencontrer du monde. Certaines familles évoquent le besoin de se retrouver avec leurs enfants sur un temps festif, culturel et/ou manuel.

Des familles ont des questionnements par rapport à l'éducation de leurs enfants et /ou à leur vie familiale. Difficulté des parents à s'orienter vers les professionnels compétents. Nos partenaires sociaux nous adressent des familles en difficultés sociales.

Des familles ou personnes seules ne partent pas en vacances pour cause de revenus modestes, isolement, perte de repères....

Demande croissante de moyen de garde d'enfants pendant les vacances scolaires. Certains parents éprouvent des difficultés à suivre le travail scolaire de leur enfant.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Créer de nouveaux partenariats.
- Favoriser la relation parents/enfants à travers différents supports.
- Impliquer les parents dans les animations proposées.
- Impulser une dynamique familiale.
- Reste à l'écoute des préoccupations des habitants.

- Nouer de nouveaux partenariats.
- Proposer des temps d'échanges entre parents en fonction des préoccupations.
- Être à l'écoute des questionnements des parents.
- Proposer une permanence d'écoute.
- Favoriser les échanges entre adultes et enfants.
- Faciliter l'accès à tous publics.
- Solliciter un réseau de bénévoles avertis.

- Poursuivre le partenariat avec le CD et la CAF sur les vacances sociales.
- Aider les familles dans leurs projets de départ autonome.
- Être à l'écoute des souhaits des habitants en terme de vacances et de sorties.
- Permettre à chacun de partir en vacances grâce à des tarifs accessibles.

- Impulser une dynamique familiale dans l'ensemble des secteurs.
- Proposer une offre de garde d'enfants adaptées.
- Accompagner les enfants dans leur scolarité et leurs loisirs.
- Faciliter la fréquentation du centre par les familles vulnérables.
- Encourager et soutenir les initiatives.



CSC : Henri Normand
 Référent famille : Annie-Paule GUIHENEUF
 Contact : 02 40 38 31 99 apguiheneuf@orange.fr

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire

Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations interfamiliales

Nos Valeurs

Différents objectifs de la circulaire CNAF

OBJECTIFS GENERAUX du projet social

- S'affirmer comme un espace ressource à la fois en termes d'activités, d'information et d'échanges pour les familles
- Accompagner les familles dans leurs rôles parentaux
- Accroître les actions transversales
- Aller à la rencontre des nouveaux habitants
- Soutenir et développer les actions impulsées par les familles

Solidarité (échange et partage)

Réunir les familles dans des actions conduites pour elles et pour les enfants dans les domaines de la vie quotidienne

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

Citoyenneté (participation)

Contexte, état des lieux

Des parents inquiets face aux difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent avec leurs enfants et ou adolescents

Des relations parents/enfants/adolescents distantes liées aux réalités quotidiennes (travail, séparation,...)

L'arrivée constante de nouvelles familles sur le quartier de la Chabossière

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Développer des actions de soutien aux parents en lien avec les structures locales et les partenaires locaux

Développer des activités accessibles aux parents accompagnés de leurs enfants et ou adolescents

Aller à la rencontre des nouvelles familles du quartier

- Proposer des soirées thématiques sur des sujets fédérateurs en lien avec des professionnels (Ecole des parents,...)
- Poursuivre le fonctionnement des ateliers de parentalité (pause des mamans, ateliers parents enfants, éveil du bébé) qui permettent aux parents de s'exprimer librement sur leurs préoccupations quotidiennes

- Organiser des animations familiales à chaque période de vacances scolaires
- Proposer des animations ponctuelles regroupant parents et jeunes (cuisine, ateliers bien-être,...)
- Aménager le hall du centre en lieu d'animation propice aux échanges et aux rencontres
- Organiser des ateliers sur des créneaux où les parents sont les plus disponibles

- Promouvoir et organiser des actions conjointes avec les partenaires locaux
- Délocaliser nos actions dans les quartiers

PLAN D'ACTIONS



CSC : Office socioculturel de Donges (OSCD)
Référent famille : Mélanie VIGUIER-COUTOULY
Contact : famille.oscd@orange.fr - 02 40 91 00 55 ou 06 95 46 71 68

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- Développer les liens sociaux et les solidarités
- Favoriser les initiatives, l'implication, l'autonomie et la citoyenneté des familles
- Consolider les groupes familiaux à travers les relations intergénérationnelles

Nos Valeurs

Différents objectifs de la circulaire CNAF

Solidarité (échange et partage)

Aller à la rencontre de familles ne fréquentant pas le centre social et prendre en compte leurs problématiques;
 Réunir les familles dans des actions collectives pour elles et leurs enfants;
 Concrétiser les projets à l'initiative des familles afin que le groupe s'organise pour mieux agir

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

Citoyenneté (participation)

OBJECTIFS GENERAUX du projet social

- Favoriser la démocratie participative;
- Impliquer les familles dans le fonctionnement du centre;
- Etre à l'écoute de la population et de ses besoins pour y répondre de façon adaptée ;

- Lutter contre l'isolement de la population;
- Renforcer les liens sociaux et familiaux.

Contexte, état des lieux

Augmentation des difficultés socio-économiques :
 - chômage
 - salaires modestes
 - nombreuses familles monoparentales
 - accès à l'information, aux droits et aux services

Isolément de certaines familles du fait de :
 - l'accélération des rythmes de vie et de la conciliation vie privée/professionnelle
 - l'arrivée de nouveaux habitants : difficile intégration dans la vie de la commune, pas de familles à proximité...
 - l'installation de ces nouveaux habitants dans les « villages » éloignés du bourg et des services

Fort préoccupation des familles au sujet de l'éducation des enfants, voire difficultés éducatives

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- créer des relais, des lieux ressources
- faciliter l'accès aux structures
- lutter contre la fracture numérique

- Développer les liens sociaux et les solidarités de voisinage, la connaissance de l'autre
- Aller à la rencontre de la population pour nouer contacts

- renforcer la fonction parentale par un travail collectif
- soutenir la création des liens familiaux
- développer les solidarités

ACTIONS OU PLAN D'ACTIONS

- établir des procédures d'aides aux personnes en difficultés
- intensifier les réseaux des professionnels socioéducatifs
- créer un espace de libre accès à l'outil informatique

- Aller à la rencontre des habitants en mettant en œuvre des actions hors de nos murs
- créer des lieux et des temps de rencontres
- intensifier le réseau de l'oscd

- animer des ateliers parents/enfants et intergénérationnels en tenant compte des actions existantes sur la commune
- mettre en œuvre des temps d'échanges entre parents et professionnels



CSC: Maison pour tous
Réfèrent famille : Prune Bondu
Contact : animation@mptlachapelle.com

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales

- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Nos Valeurs

Différents objectifs de la circulaire CNAF

OBJECTIFS GÉNÉRAUX du projet social

- développer un espace citoyen
- animer ensemble le territoire
- favoriser le lien social

Solidarité (échange et partage)

Ouverture de la Maison Pour Tous en 2014.
Assez peu de familles pour le moment au CSC.
Projet d'animation famille qui débute, agréement attribué début 2017.
Quelques animations déjà mises en place pendant les vacances scolaires.
Avril 2017 : La Maison Pour Tous reprend la mise en œuvre du Café des Parents qui était porté par l'association Autour d'un Café.

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

Les échanges avec les partenaires et le diagnostic a mis en avant le quartier des Perrières au nord de la commune qui est composé de 1000 logements, une part importante de logements sociaux et une population très familiale. Aucun service (commerce, salle communale, etc) présent sur le quartier.
Les partenariats sont à renforcer : PMI, CMS, Service Petite enfance, service jeunesse, RAM, Les petits lutins chapelains, etc.

Citoyenneté (participation)

Les groupes de bénévoles de l'animation famille :
Groupe Ludothèque / 7 Familles qui organise les Paniers de jeux, et l'évènement « 7 Familles : Jeux et Parentalité »,
Groupe Famille : définit et organise le projet Animation Famille de la Maison Pour tous : première réunion le 21 Juin 2017.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Offrir un lieu d'accueil convivial ouvert à tous, accessible, visible et lisible.
- Aller vers tous les habitants avec une attention particulière aux plus isolés.
- Impulser les rencontres intergénérationnelles et la mixité entre les publics
- Favoriser les échanges et la rencontre entre parents.
- Renforcer le lien Parent-Enfant.

- Travailler en partenariat avec les acteurs locaux pour un accompagnement à la parentalité cohérent sur le territoire.
- Faciliter l'émergence et être à l'initiative d'événements partenariaux

- Impliquer les familles dans la définition du projet, le choix des animations et la mise en œuvre des actions.
- Favoriser l'accueil, la diffusion et le soutien des initiatives d'habitants
- Favoriser la socialisation des enfants non scolarisés

ACTIONS OU PLAN D'ACTIONS

- Création d'une ludothèque, lieu d'accueil et de jeux pour Tous.
- Le Café des Parents, accueil des familles, parents et enfants tous les samedis matins.
- Parents d'ados : conférence spectacle

- La Caravane à Jeux : animation de rue dans le quartier des Perrières.
- Cycle de 3 conférences par an avec le RAM et l'association « Les petits Lutins Chapelains ».
- La Récit des Parents : temps pour les parents le Mercredi matin.

- Sorties Familles : tous les mercredis des petites vacances scolaires et d'été.
- Ateliers Parents Enfants.
- Défi FAAP : Familles à alimentation positive
- 7 Familles : événement d'une semaine sur le thème « Jeux et Parentalité ».



CSC : Office Socioculturel Montoirin
 Référent famille : Lynda BLANCHARD
 Contact : 02 40 88 58 76

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant : à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale, à favoriser les relations et les solidarités inter familiales

- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés par le Centre Social
- Faciliter l'articulation des actions « Familles » du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Nos Valeurs

Différents objectifs de la circulaire CNAF

OBJECTIFS GÉNÉRAUX du projet social

- 1 - Favoriser la rencontre avec et entre les habitants.
- 2 - Renforcer la coopération avec les acteurs du territoire pour un plus grand impact auprès des habitants.
- 3 - Mieux cerner et mieux comprendre les attentes et les besoins des nouveaux habitants.

Contexte, état des lieux

En 2016, la population de Montoir de Bretagne compte **7322 habitants** contre **6298 habitants** en 2007. Une population en pleine extension, un nouveau quartier (L'Ormois) qui à terme comptera **550 logements**. Un quartier excentré Bellevue avec **840 habitants** soit **12% des habitants** de Montoir de Bretagne, **350 logements** soit **11% du parc de Montoir de Bretagne**, **198 logements** locatifs sociaux qui correspond à plus de la moitié du parc de logements sociaux. Une population répartie de façon assez équilibrée (avec sur les 5 dernières années une forte augmentation des moins de 14 ans et des plus de 60 ans) : **0/14 ans : 20,5%, 15/29 ans : 18,5%, 30/44 ans : 20%, 45/59 ans : 21%, +60 ans : 20%** Le Centre social comptait au **31 décembre 2015** : **1828 adhérents** avec une situation familiale «en couple» **1307 personnes** et «monoparentale» **370 personnes**. Entre **2009 et 2014**, le nombre d'allocataires CAF a augmenté de **6%** et le nombre de familles monoparentales a augmenté de **14%**. Le collège René-Guy Cadou, avec un effectif en hausse de **30%** depuis **6 ans** accueille une population scolaire provenant pour une part importante de PCS dites «défavorisées» (entre **50 et 60%** contre **36%** en moyenne dans l'académie). Le revenu médian **18 694 euros** en **2012** est le plus bas de la Carene. En **2015**, on note un taux de pauvreté d'environ **10%** et un taux de chômage d'environ **14%**.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1-1 En Favorisant des temps de rencontres et d'espace de parole entre des parents et/ou des professionnels.
- 1-2 En développant des temps et des espaces permettant de renforcer le lien parents/enfants.
- 1-3 En développant et en accompagnant l'information en direction des familles.

- 2-1 En allant au devant des familles (hors les murs de l'OSCM)
- 2-2 En développant les actions de solidarité
- 2-3 En accompagnant les familles dans leurs projets de loisirs et/ou de départ en vacances.

- 3-1 En poursuivant la dynamique de travail en partenariat
- 3-2 En développant des partenariats et des actions autour de projets communs
- 3-3 En renforçant le lien entre les familles et l'école.

Action 1 : Café des parents
Action 2 : Les formations en direction des parents « les ateliers de Fabienne »
Action 3 : Conférences/Débats
Action 4 : Atelier parents-enfants
Action 5 : Lieu d'Accueil Enfants
Action 6 : Point Information Familiales
Action 7 : Création d'outils de communication

Action 8 : Animation de proximité dans les quartiers avec une attention particulière sur les quartiers Ormois et Bellevue
Action 9 : Les Rendez Vous des habitants
Action 10 : Activité couture
Action 11 : Activité Balades tranquilles
Action 12 : Le Réveil Solidaire
Action 13 : Sorties Conviviales
Action 14 : Accompagnement aux départs en vacances (AVS et VLPT)

Action 15 : Coordination de la Commission Réseau des acteurs socio éducatifs
Action 16 : Mise en place d'un temps fort autour de la famille, l'éducation, la parentalité
Action 17 : Accompagnement Scolaire

ACTIONS DU PLAN D'ACTION



CSC: LaMano
 Référent famille : Marietta DAILLEUX
 Contact : 02 40 79 76 91 – famille.lamano@orange.fr

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- Développer les liens sociaux et les solidarités
- Favoriser les initiatives, l'implication, l'autonomie et la citoyenneté des familles
- Renforcer la fonction parentale par une approche collective

- Etre en veille sur les questions de parentalité et consolider les partenariats avec les acteurs
- Favoriser le lien avec les familles isolées
- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire

Nos Valeurs

Différents objectifs de la circulaire CNAF

Solidarité (échange et partage)

- « Réunir les familles dans les actions conduites pour elles et pour les enfants dans les domaines de la vie quotidienne »
- « Aller au devant des familles qui ne fréquentent pas ou peu le centre social et prendre en compte leurs problématiques »
- « Concrétiser des projets à l'initiative des familles afin que les groupes s'organisent pour mieux agir »
- « Accompagner les familles dans la construction et le suivi du projet global de l'association »

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

Citoyenneté (participation)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX du projet social

- Rechercher des formes innovantes d'accompagnement et de solidarité
- Encourager le pouvoir d'agir des habitants et permettre la formation de citoyens actifs et responsables
- Favoriser le vivre ensemble
- Promouvoir l'éducation, la culture en vue de l'épanouissement.

Contexte, état des lieux

Précarité et isolement amenant du repli sur soi
 Familles monoparentales
 Vieillesse de la population avec des besoins spécifiques
 Des habitants sans ancrage local, sans lien de parenté et sans sphère sociale

Territoire périurbain de 15 000 habitants répartis sur 7 communes.

Distance géographique importante entre le lieu d'habitation et le travail
 Un réseau de partenaires élargi avec du turn over et de nouvelles organisations
 Une réorganisation des territoires

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Accueillir et accompagner les personnes fragiles et les nouveaux habitants vers les espaces de vie sociale
 Sensibiliser à l'alimentation saine et de qualité
 Accompagner la fonction parentale

Favoriser les formes d'auto-organisation et l'engagement
 Rendre acteur les adhérents dans les choix
 Renforcer l'identification du pôle soutien à la vie associative

Encourager des coopérations et mutualisations intercommunales
 Encourager les rencontres entre pairs, entre générations
 Proposer des activités qui permettent l'ouverture culturelle

ACTIONS OU PLAN D'ACTIONS

Les paniers solidaires, ateliers cuisine, Compter lire écrire, Récré des familles, vacances et loisirs pour tous, Rendez-vous des parents, réseau parentalité, Accompagnement à la scolarité

A l'écoute du territoire, atelier échanges de savoirs, fourmis solidaires,

Formation des bénévoles, espaces de vie sociale, incroyables comestibles



CSC : Bugallière
Référent famille : Marie-Aline KOWALSKI
Contact : 02 51 77 85 65 – ej.uahb@orange.fr

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- participation et implication des habitants
- accessibilité au plus grand nombre
- veille active

-
-
-

Nos Valeurs

Différents objectifs de la circulaire CNAF

- répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales ;
- coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Solidarité (échange et partage)

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

Citoyenneté (participation)

OBJECTIFS GENERAUX du projet social

- renforcer les actions de consolidation de liens et de solidarité
- favoriser la mixité sociale et le bien vivre ensemble
- soutenir et valoriser les initiatives individuelles et collectives
- développer des actions visant les apprentissages, l'émancipation et la citoyenneté

Contexte, état des lieux

- ATOUTS**
- forte proportion de jeunes et d'enfants sur le quartier
 - homogénéité du quartier (sociale, culturelle...)
 - renouvellement des habitants assez important
 - il existe une certaine mixité sociale considérant les catégories d'âge et socioprofessionnelles

- ATOUTS**
- au regard des typologies de logement et du revenu moyen, l'accès à la propriété pour les classes moyennes semble être fortement représenté
 - nombre de familles « nombreuses » élevé
 - part croissante des jeunes retraités, notamment (sur représentés par rapport à la commune d'Orvault) : ressources associatives
 - solidarité entre habitants

- FAIBLESSES**
- homogénéité du quartier : inertie
 - renouvellement important des habitants ce qui freine peut être l'implication, sur le quartier
 - trop peu de locations par rapport aux propriétés
 - vulnérabilité des habitants : revenus plus faibles comparés à la moyenne d'Orvault
 - part croissante des jeunes retraités du quartier ce qui peut être problématique pour le renouvellement des projets
 - manque de liens intergénérationnels
 - implication de jeunes adultes et de jeunes parents

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- favoriser les actions d'entraide au travers d'actions sociales éducatives et culturelles
- créer des espaces thématiques de réflexion
- développer des espaces d'animations et de rencontres

- aller au devant des publics ne fréquentant pas les actions du centre
- améliorer la communication interne et externe du csc
- valoriser et promouvoir l'engagement bénévole, citoyen et la vie associative

- développer des liens d'entraide avec et entre associations
- favoriser l'émancipation sociale et du jeune dans sa globalité
- développer des démarches de préventions

- aide au départ en vacances et d'accès aux loisirs
- espaces d'échanges et d'expressions (CLAS...)
- lieux de rencontre (Part'âges...)
- actions intergénérationnelles et culturelles (ateliers parents-enfants)

- accompagnement de projets d'habitants (sorties familiales, ateliers motricités...)

- action d'information et de formation (communiquer autrement en famille, initiation à la CNV)
- émancipation et autonomie numérique (échange-débat « internet à la maison, parlons-en ! »)

PLAN D'ACTIONS



CSC : Mireille Moyon

Référent famille : Aurélia Agasse et Anthony Pouliquen

Contact : 02.40.27.51.77

a.agasse@csc-mireillemoyon.fr

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- Favoriser le **vivre ensemble** sur le territoire.
- Développer le **pouvoir d'agir des habitants** et l'éveil de l'esprit critique.

Nos Valeurs

Solidarité (échange et partage)

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

Citoyenneté (participation)

Différents objectifs de la circulaire CNAF

- « Réunir les familles dans les actions conduites pour elles et pour les enfants dans le domaine de la vie quotidienne (logement, santé, etc.) » ;
- « Aller au-devant des familles qui ne fréquentent peu ou pas le centre socioculturel et prendre en compte leurs problématiques » ;
- « Concrétiser des projets à l'initiative des familles afin que les groupes s'organisent pour mieux agir » ;
- « Accompagner les familles dans la construction et le suivi global du projet de l'association ».

OBJECTIFS GENERAUX du projet social

- Favoriser la fonction parentale et les liens entre les générations.
- Développer une dynamique d'accueil adaptée aux habitants et aux familles.
- Permettre la participation des habitants dans les actions et activités qui les concernent.
- Proposer des espaces de rencontres qui favorisent la découverte, la connaissance et l'apprentissage.

Contexte, état des lieux

L'évolution démographique de 2.75 points supérieure à la Loire Atlantique, sur la Communauté de Communes Sud Estuaire (CCSE). L'augmentation globale des familles sur la CCSE est de 7.2% entre 2006 et 2011, soit plus de 556 familles en cinq ans. Paimboeuf, malgré un tassement des bas revenus, reste une poche de pauvreté, lié au chômage, et aux emplois précaires notamment. Isolement des familles monoparentales ou de mères en congé parental.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

-Faire vivre des temps d'échanges, de rencontres intergénérationnelles

- Accompagner les familles dans leurs loisirs, leur scolarité

-Accueillir et soutenir les initiatives des habitants et les accompagner dans le « penser et faire ensemble »

PLAN D'ACTION

- Cause café
- Ludothèque permanences et soirées jeux
- Quinzaine de la parentalité
- Jeux en fête
- Fête du CSC
- Ateliers du CSC
- Couleurs et saveurs d'automne
- Détours à Paimboeuf

- Accompagnement à la scolarité
- VLPT
- Ateliers créatifs parents-enfants
- La Maison des Possibles (ouvertes à chaque vacance scolaire)
- Chasse aux œufs
- Animations familles dans le cadre de la Saison Culturelle de Paimboeuf

- Porteurs de Paroles
- Vieilles Populaires
- Conférences gesticulées
- Bibliothèques humaines
- Récits de vies théâtralisés
- Soirées films documentaires/débats.
- Commission salarié-e-s et bénévoles



CSC : Château - Rezé
Référent famille : Trosseille Nolwenn
Contact : nolwenn.trosseille@mairie-reze.fr

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- Permettre aux familles de s'approprier le CSC pour répondre par elles-mêmes à leurs besoins.
- Valoriser les ressources et compétences des familles pour favoriser un climat d'entraide et de solidarité à l'échelle du quartier.

- Rompre l'isolement des familles les plus vulnérables en leur permettant de se créer un réseau social.

Nos Valeurs

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

Citoyenneté (participation)

Différents objectifs de la circulaire CNAF

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre socio-culturel ;
- Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX du projet social

Le centre socioculturel / un lieu ressource du quartier : se faire connaître, être médiateur, soutenir les initiatives.
 Le centre socioculturel / un lieu solidaire : développer l'entraide et la coopération, contribuer à la prise de confiance.
 Le centre socioculturel / un lieu de participation : renforcer la place des familles dans les actions, accompagner les projets de parents et d'enfants pour le quartier, favoriser les pratiques citoyennes.

Contexte, état des lieux

- Des familles en situation de vulnérabilité
- Des acteurs éducatifs inquiets
- Une offre de services riche pour les familles sur le quartier, mais peu sollicitée.

- Des associations de parents d'élèves dynamiques
- Peu d'espaces de rencontres et d'échange pour les parents

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Poursuivre l'accueil de parents de jeunes enfants.
- Aller à la rencontre par des actions hors les murs.
- Repenser l'offre d'activités enfance-jeunesse en impliquant les parents.
- Informer sur les ressources du quartier pour les familles.
- Accompagner les familles vers les structures/ services adaptés.
- Contribuer à l'adaptation des services proposés aux besoins / contraintes des familles.
- Développer les actions avec la bibliothèque.
- Soutenir les associations du quartier impliquées auprès des familles.

- Faire du CSC un lieu facilitateur de rencontre entre les habitants, par la compréhension et l'articulation des différentes cultures.
- Permettre aux familles de se créer un réseau social.
- Proposer des actions d'ouverture à l'environnement proche.
- Renforcer l'action d'accompagnement à la scolarité en affirmant la place des parents.
- Sensibiliser à des modalités de consommation différentes et des pratiques éducatives diverses.
- Faciliter les rencontres intergénérationnelles.
- Développer des espaces d'échange entre parents.
- Mener des actions parents-enfants.
- Accompagner les familles dans leurs projets vacances.

- Renforcer la place des habitants dans les actions.
- Encourager l'expression de chacun et l'animation par les participants eux-mêmes.
- Renforcer les liens de connaissance, l'échange et la définition commune sur la place et le rôle de chacun entre les habitants, les bénévoles d'actions, les administrateurs et les professionnels.
- Renforcer l'accueil et l'accompagnement des nouveaux bénévoles.
- Permettre aux habitants de présenter et valoriser leur(s) projet(s).
- Organiser les modalités de soutien aux projets en impliquant les adhérents.
- Impliquer les adhérents dans les décisions.
- Renforcer la prise de parole et les temps d'échanges et débats sur les sujets d'actualité (sujets de société, problématiques du quartier).
- Accompagner les habitants pour qu'ils participent aux décisions qui les concernent.

Ateliers parents-enfants
 Animations hors les murs
 Accompagnement éducatif (apprendre autrement)
 Journées découvertes
 Café des parents à l'école maternelle
 Projets vacances

RDV Médiatrice accès aux droits et aux loisirs
 Soirées jeu
 Lire et faire lire
 Fête des écoles et du quartier
 Arts en famille

Média citoyen de quartier
 Causeries de parents

PLAN D'ACTIONS



CSC : Loire et Seil
 Référent famille : Emilie Harnois
 Contact : Emilie.HARNOIS@mairie-reze.fr

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- Consolider les groupes familiaux, les relations entre parents et enfants, les relations entre les familles et les générations, en s'appuyant sur des projets collectifs.
- Accompagner, soutenir et renforcer la fonction parentale par un travail collectif.

- Veuillez à toucher toutes les familles surtout les + isolées (précarités, chômage, monoparentalité...).
- Consolider les partenariats engagés avec tous les acteurs qui gravitent autour de la parentalité sur notre territoire. Fédérer et articuler les actions conduites auprès des familles.

Nos Valeurs

Différents objectifs de la circulaire CNAF

Solidarité (échange et partage)

Réunir les familles dans les actions conduites pour elles et pour les enfants dans les domaines de la vie quotidienne (logement, santé...), "aller au-devant des familles qui ne fréquentent peu ou pas le centre social et prendre en compte leurs problématiques", "concrétiser des projets à l'initiative des familles afin que les groupes s'organisent pour mieux agir", "accompagner les familles dans la construction et le suivi du projet global de l'association".

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

OBJECTIFS GENERAUX du projet social

- favoriser les échanges, les rencontres
- Faciliter la participation et l'implication dans la vie Sociale
- Contribuer à la promotion des personnes

Citoyenneté (participation)

Contexte, état des lieux

- Beaucoup de familles monoparentales sur Rezé-Hôtel de Ville et plutôt des familles nombreuses à Trememout-les-Isliés.
- Plus d'un tiers des enfants vit dans une famille à bas revenus à Rezé-Hôtel de Ville (soit moins de 948 € par unité de consommation en 2009 selon la CAF).
- manque d'animations proposées pour la petite enfance sur Rezé
- Les enfants et les jeunes mineurs représentent 1/4 de la population de nos quartiers.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Permettre un lieu d'échanges, de rencontres mais aussi de prévention.
- lutter contre l'isolement des parents

- créer des espaces de socialisation pour les tout-petits et leurs parents

- Accompagner les familles dans leurs loisirs, leur scolarité

ACTIONS OU PLAN D'ACTION

- Bulle d'air
- Causeries de parents/massages bébé
- pauses parents enfants
- accueil
- Quinzaine parentalité
- commission parentalité
- Pause parents d'ados
- Point ressources
- Cycles formation communication
- Pause pa pa *
- soirées « le cas fait débat » *

- Jeudis fantins
- fêtons les vacances
- stages parents enfants
- ateliers durant la quinzaine parentalité
- Création d'un LAEP (réflexion)

- accompagnement à la scolarité
- spectacle de Noël
- stages vacances
- activités de loisirs au quotient familial
- Journées découvertes
- Broca' jouets et troc vêtements
- 1^{er} départ en vacances avec dispositif AVS et épargne bonifiée



CSC : Ragon
Référent famille : Nina PEREZ
Contact : 02 28 25 29 44

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- Consolider le projet animation collective famille autour de la parentalité et des liens familiaux et sociaux
- Développer un réseau ressource (des personnes, des services, du matériel, un espace ressource ...) pour les parents

- Développer la participation des parents avec leurs enfants aux activités du CSC
- Favoriser l'écoute des familles pour un meilleur recueil de leurs besoins et attentes
- Favoriser la vie sociale des familles aux situations particulières (monoparentalité)
- Développer la place des pères au CSC
- Accentuer les actions pour les parents d'enfances plus grands et adolescents

Nos Valeurs

Solidarité (échange et partage)

- Des valeurs et des principes CNAF :
- Respect de la dignité humaine
 - laïcité, neutralité et mixité sociale
 - Solidarité
 - Participation et partenariat

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

- Trois finalités :
- Inclusion sociale et socialisation des personnes
 - Développement des liens sociaux et cohésion sociale sur le territoire
 - Prise de responsabilités des usagers et développement de la citoyenneté de proximité

Citoyenneté (participation)

- Deux missions générales de l'animation :
- Lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population
 - Lieu d'animation de la vie sociale où l'on peut

OBJECTIFS GENE-RAUX du projet social

- Être un CSC pour tous les habitants du quartier
- Favoriser l'inclusion sociale des habitants
- Développer le rôle d'animation globale, animation de la vie sociale de quartier, soutien aux projets d'habitants
- Développer l'accompagnement et le soutien à la fonction parentale

Contexte, état des lieux

- Une population en constante augmentation :**
- Un quartier marqué à la fois par un fort rajeunissement et un phénomène de vieillissement
 - De plus en plus de familles s'implantent sur le quartier avec un nombre croissant de familles monoparentales
 - Un écart se creuse au sein des habitants : entre l'enrichissement d'une partie de la population et un phénomène croissant d'appauvrissement
 - une tranche de la population difficile à mobiliser au CSC : les jeunes !

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- favoriser l'accueil des nouveaux habitants de Ragon
- Développer les solidarités entre les publics
- Favoriser l'écoute des familles pour un meilleur recueil de leurs besoins et attentes

- Développer les rencontres interculturelles et intergénérationnelles
- Lutter contre l'isolement des personnes ou des familles

- Développer les liens entre les anciens et nouveaux habitants du quartier
- Favoriser l'insertion sociale des jeunes

- Pause Café
- Projets hors-murs
- Rencontre trimestrielle des partenaires sociaux du territoire et de Ragon
- Accompagnement éducatif

- Fête de quartier
- Vacances familiales
- Ludimini
- Mois de la parentalité
- Journées découvertes

- Théâtre Saynète
- Semaine de l'art
- Rencontre échange ateliers cuisine
- Projet gym seniors
- etc.

PLAN D'ACTI-ONS



Les finalités de l'ACF

- Renforcer les liens sociaux, les liens familiaux, parentaux,
- Faciliter l'autonomie
- Développement des solidarités

- favoriser l'expression d'initiatives locales et collectives

Nos Valeurs

Solidarité (échange et partage)

Différents objectifs de la circulaire CNAF

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer les actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra familiale et aux relations et solidarités inter familiales.
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Social.
- Faciliter l'articulation des actions familles du CSC avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

Citoyenneté (participation)

OBJECTIFS GENERAUX du projet social

- Liens sociaux, liens familiaux
- Aller vers une identité de quartier plus forte
- Des offres adaptées au nouveau contexte social

Contexte, état des lieux

- Quartier composé de micro quartiers hétéroclite (du plus bas au plus élevé QF de la commune)
- Difficulté socio-économique importante sur le micro quartier du Sillon de Bretagne
- faiblesse des réseaux de solidarité
- Micro quartier du sillon stigmatisé

- Près de 50% du bâtiment « Harmonie Habitat », sont des familles mono parentale
- Peu de solidarité entre génération
- Isolement social
- Une famille sur six, vie avec les revenus minimums sociaux

FIN DU PRU

- Nouveau micro quartier, Bagatelle
- Nouveaux espaces publics (parcs, jardins, services publics,...)
- Changement du schéma urbain

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Développer des actions en direction des familles permettant de renforcer les liens entre génération, favorisant la fonction parentale

Favoriser la participation des habitants à la construction de la cité, en valorisant l'habitant citoyen

Développer des espaces de rencontres, d'échange et d'écoute sur les lieux de vie des habitants sur tous les micro quartiers.

ACTIONS DU PLAN D'ACTIVITES

- Contrat Locaux d'accompagnement à la scolarité
- Accompagnement des nouveaux rythmes scolaires

- Commission « parentalité »
- Lieu d'initiation pour les pratiques collectives
- Relation « Parents Jeunes »
- Animation dans les Parcs
- Actions thématiques « Parents »

- Sorties sportives
- Eveil aux petits
- Accompagnement des projets Loisirs et Vacances pour Tous



CSC : Loire Divatte
Référent famille : Mireille Piat
Contact : famille@csc-loiredivatte.asso.fr

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- Favoriser l'accessibilité des différentes actions à tous les publics
- Développer les actions de soutien à la parentalité
- Favoriser la co-construction des actions avec les parents

- Renforcer nos liens avec les associations et services municipaux qui sont particulièrement à l'écoute des familles en situation de fragilité
- Renforcer la fonction accueil

Nos Valeurs

Solidarité (échange et partage)

Différents objectifs de la circulaire CNAF

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

Réunir les familles dans les actions conduites pour elles et pour les enfants dans les domaines de la vie quotidienne ; Aller au devant des familles qui ne fréquentent pas le centre social et prendre en compte leurs problématiques ; Concrétiser des projets à l'initiative des familles afin que les groupes s'organisent pour mieux agir ; Accompagner les familles dans la construction et le suivi du projet global de l'association.

Citoyenneté (participation)

OBJECTIFS GENERAUX du projet social

Le centre socioculturel, un espace ressource – de mutualisation et de rencontres pour les familles et les acteurs locaux.
 Le centre socioculturel, un lieu de prise en compte de tous les publics dans une perspective de lien social et de réponse aux besoins des familles
 Le centre socioculturel, un lieu de promotion et de soutien à l'implication des habitants.

Contexte, état des lieux

Les familles, les parents, ont des besoins d'informations dans des domaines très divers. De nouvelles familles s'installent sur le territoire (proximité de Nantes, accès à la propriété, construction de nombreux lotissements ...) avec des attentes et des besoins qui ne sont pas toujours pris en compte.

Sur le territoire de la communauté de communes, plusieurs associations, services municipaux ou services communautaires mettent en place des actions d'accompagnement à la parentalité. Il n'existe que très peu de liens à ce jour entre les différentes actions proposées.

Le centre socioculturel a un champ d'actions large et il est parfois difficile pour les partenaires de savoir orienter les familles, parents, habitants, vers le centre dû à une méconnaissance du panel d'actions existantes.

Des parents se mobilisent pour créer des actions locales.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer des modalités d'information et de rencontres adaptés aux différents publics
- Soutenir et accompagner les projets des associations et des communes
- Favoriser la mise en réseau et la concertation des acteurs locaux

- Permettre au plus grand nombre l'accès aux activités sociales et culturelles
- Consolider la mise en lien des actions du CSC et les passerelles entre secteurs
- Créer et promouvoir des initiatives de solidarités et d'entraide

- Favoriser l'implication des bénévoles, usagers et habitants-e-s à tous les niveaux du projet du centre
- Accompagner les bénévoles des associations locales
- Susciter et accompagner les projets collectifs d'habitants

Ludothèque / Soirées jeux
 Malle à Jeux / Assistantes maternelles et jeux
 Marmot'âge (LAEP)
 Réseau petite enfance / Réseau vacances familles
 Espaces ressources parents *

Savoir Plus (FLE ...) / Scolarité (CLAS)
 Projets vacances familles (dispositifs ...)
 Ludomobil
 Baby-sitting
 Espaces ressources parents *

Jeu et Genre
 Fête du jeu
 Réseau parentalité vignoble
 Espaces ressources parents *

* Espaces ressources parents : actions ponctuelles parentalité / événement parentalité / informations familles / parents d'adolescent-e-s / accompagnement groupe de parents





CSC : Allée Verte
 Référent famille : Patrice Mayère
 Contact : 02 40 33 16 88 / pmayere@alleeverte-csc.asso.fr

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- Accompagner les mutations des familles

-

-

Nos Valeurs

Différents objectifs de la circulaire CNAF

Solidarité (échange et partage)

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales.
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social.
- **Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.**

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

Citoyenneté (participation)

OBJECTIFS GENERAUX du projet social

- Aider les familles monoparentales dans leur quotidien ;
- Accompagner la fonction de parents ;
- Créer des liens entre parents et co éducateurs.

Contexte, état des lieux

Sur les 2 915 ménages présents sur le territoire du Centre Socioculturel, près de la moitié étaient des couples sans enfant. Il y avait autrement près de 300 familles monoparentales et 1200 couples avec enfant(s). 84% des familles avec enfant(s) avaient entre 1 à 2 enfants.
 Les évolutions des formes familiales (séparation, divorce, monoparentalité) génèrent des difficultés pour les personnes et notamment des besoins accrus d'informations liées au changement de situation.
 Une concentration des publics vulnérables sur des îlots repérés.

Le nombre de ménages ayant rencontré un travailleur social du conseil départemental a augmenté de 17% entre 2009 et 2013.
 Une augmentation des familles monoparentales qui fréquentent notre centre.
 38.3% des allocataires CAF de notre territoire ont un quotient inférieur à 600.
 Le reste à vivre des familles diminue laissant peu de place à la pratique d'activité de bien-être et de loisirs.
 La part des familles se déclarant monoparentales est passée à l'échelle de la ville, de 18% en 1999, à 20% en 2006 puis à 20% en 2011.

Une enquête de la CNAF réalisée en 2016 montre que le sentiment de difficulté est plus fortement ressenti par les familles monoparentales.
 Les ménages d'une personne représentant 28 % - 300 familles monoparentales
 La part des mono parents en situation de fragilité monétaire progresse notamment sur les quartiers Auchan, Fontaine, Portereau, la Baugerie, suivis par les Savarières.
 Les parents souhaitent que les actions aient lieu prioritairement sur les temps de non-activité professionnelle ou sur le temps familial (enquête CNAF 2016).

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Aider les familles monoparentales dans leur quotidien

Parents solos solidaires
 Les bento'co
 Tire d'aile

Accompagner la fonction de parents

L'arperage des Piaffeurs
 Parents et Bébé
 Ados et mes parents
 Les enfants aux commandes
 La pause parents

Créer des liens entre parents et co éducateurs

les enfants aux commandes

PLAN D'ACTIONS



CSC : Fontaine
 Référent famille : Elise HAMELIN
 Contact : famille@cscfontaine.fr

Fiche projet ACF

Les finalités de l'ACF

- Susciter l'envie d'agir des parents
- Renforcer la fonction parentale
- Consolider et restaurer les liens familiaux

- Développer les liens sociaux.

Nos Valeurs

Différents objectifs de la circulaire CNAF

- « Réunir les familles dans les actions conduites pour elles et pour les enfants dans les domaines de la vie quotidienne » ;
- « Aller au-devant des familles qui ne fréquentant peu ou pas le centre social et prendre en compte leur problématiques » ;
- « Concrétiser des projets à l'initiative des familles afin que les groupes s'organisent pour mieux agir » ;
- « Accompagner les familles dans la construction et le suivi du projet global de l'association ».

Solidarité (échange et partage)

OBJECTIFS GENERAUX du projet social

- Accompagner les parents dans leur fonction éducative et les familles dans leurs relations ;
- Créer et maintenir le lien social entre les personnes pour un mieux-être ensemble ;
- Améliorer et faciliter le quotidien des personnes démunies et fragilisées.

Dignité humaine (Respect, Tolérance)

Citoyenneté (participation)

Contexte, état des lieux

- Un nombre croissant de familles monoparentales avec des demandes spécifiques ;
- Un nombre croissant de familles bénéficiant d'un accompagnement social éducatif ;
- Des parents exprimant leurs difficultés en matière de scolarité de leurs enfants et dans leurs relations avec l'école ;
- Des demandes en matière de loisirs partagés parents/enfants.

- Grand nombre de personnes seules sur le quartier (notamment personnes âgées, familles monoparentales) souffrant de solitude ;
- Des difficultés de cohabitation entre les jeunes et les anciens ;
- Une cohabitation difficile entre certaines cultures (rythme et pratiques différentes)

- Des familles économiquement fragilisées ;
- Un grand nombre de jeunes adultes touchés par le chômage ;
- Des difficultés de transport.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif par un accompagnement bienveillant qui s'appuie sur leur savoir-faire et leurs compétences
- Développer des actions collectives contribuant au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations de solidarités interfamiliales ;
- Accompagner les parents dans leurs responsabilités et conforter les liens parents/enfants ;
- Soutenir les parents dans la scolarité de leurs enfants.

- Favoriser la rencontre et les échanges entre les générations pour une meilleure connaissance et reconnaissance mutuelle ;
- Permettre aux personnes les plus fragilisées d'accéder aux loisirs ;
- Favoriser la découverte culturelle ;
- Encourager les personnes à se rencontrer et à faire ensemble pour tisser des liens

- Faciliter l'engagement individuel et la réalisation des projets collectifs et solidaires ;
- Permettre aux habitants de s'équiper à moindre coût ;
- Pallier le manque de services de proximité en accompagnant les personnes dans l'utilisation des services dématérialisés ;

- Partir en famille
- Ateliers parents/enfants (« Bébé Jeu », « soirées Jeu en famille », « Atelier du Samedi »)
- Ateliers Parents (Ordi famille, Jeudi c'est permis »)
- Les espaces de jeux et LAPE
- L'accompagnement à la scolarité

- Les soirées intergénérationnelles
- Les sorties
- Les animations de Noël
- La plage

- La Fontaine de légumes
- Videz vos chambres
- Ecrivain public



ACTIONS EMBLEMATIQUES





MATIN MALIN

RDV le jeudi matin de 10h00 à 11h30
1 fois tous les 15 jours
Rue traversière (ancienne école)
La Chevallerais

Vous êtes parents et grand-parents d'enfants âgés de 0 à 3 ans, le CSC TEMPO vous propose de partager un temps ludique autour d'une activité d'éveil, de jeux ou de loisirs avec votre enfant.



Contacts : 02 40 87 12 58 et accueil@csctempo.fr

Adhésion obligatoire



Les projets d'animations collectives familles au Relais.

Cadre Général :

La Scolarisation des enfants du Voyage est un axe majeur du projet associatif du Relais. En effet le Relais a développé son projet autour d'objectifs spécifiques concernant la scolarisation des enfants du voyage.

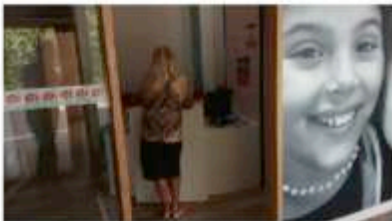
Partant du constat que l'école est un vecteur important de la citoyenneté et du lien social, le relais se doit de s'investir dans la scolarisation des enfants en ayant une action visant à faciliter aussi bien les démarches administratives que le suivi au quotidien de la scolarité.

Renforcer la scolarisation au collège :

Le Relais par l'intermédiaire des référents sociaux organise les tests de mise à niveau en lien avec le CNED et les familles.

Le Relais effectue aussi un travail de médiation entre l'équipe enseignante des établissements, les familles et l'enfant, permettant ainsi un suivi de la scolarité et une meilleure intégration dans l'environnement scolaire.

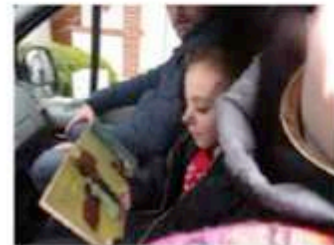
Le Relais organise sur les aires d'accueil concernées des informations collectives envers les familles afin de préparer la rentrée et ainsi être un « interlocuteur ressource » pour les familles en anticipant et en répondant à tous les questionnements que pourraient avoir les familles.



Actions mises en œuvre :

Les aires d'accueil des Gens du Voyage se trouvent souvent en périphérie des communes, les transports en commun ne les desservent pas toujours de façon régulière.

Un système de transport scolaire a ainsi été mis en place sur le secteur Est de Nantes afin d'améliorer la mobilité des enfants et permettre la scolarisation. A ce jour, soixante enfants par an, en moyenne sont inscrits à ce service.



PAP MAM & MOI

«Un lieu d'accueil parents & enfants»

Tous les mardis, jeudis et
vendredis
De 9h15 à 12h15

GRATUIT

«Un moment de détente,
de rencontres, de jeux pour
les enfants de 0 à 4 ans
accompagnés d'un parent ou
grand-parent»



SANS INSCRIPTION

«Venez et repartez à l'heure que vous
souhaitez»

Résidence Beauregard

11 rue de Verdun
44220 COUVERON

A l'interphone (grille)
Sonnez à «Pap Mam»
tél: 02 40 86 13 42



Organisé par nos soins





BIEN-ETRE ET CONVIVIALITE

« Le samedi, ça me dit bien de prendre du temps pour moi »

Soupe

Ateliers

Massages

Ecoute

Découvertes

Initiatives



Ouvert à tous

Sur inscription jusqu'au
28 février 2017



SAMEDI 04 MARS 2017

De 10h à 21h

Centre Henri Normand - Place des Cités

COUERON La Chabossière

02-40-38-31-99

Petit-déjeuner offert aux personnes inscrites aux ateliers



PROGRAMME BIEN-ETRE ET CONVIVIALITE

SAMEDI 04 MARS 2017

Sur inscription !

SAMEDI MATIN - 10h à 12h

10h-12h : Espace ACCUEIL et JEUX



Gratuit

10h-11h : Atelier EYEIL DU TOUT-PETIT

Animé par une psychomotricienne
Enfants - 18 mois accompagnés de leurs parents

Durée : 1 heure
5€ / enfant

10h-12h : Atelier SOINS DES MAINS

Animé par une esthéticienne



Durée : 20 mn
2€ la séance

10h-12h : Atelier MASSAGE DE LA TETE ou DU DOS

Animé par une animatrice bien-être

Durée : 20mn
4€ la séance

10h30-11h30 : Confection de MASQUES et CREMES

Animé par Nymphéa, animatrice jeunesse



Durée : 1 heure
2€ la séance

SAMEDI APRES-MIDI - 14h à 18h

14h-17h : Espace JEUX et JOUETS

Gratuit

14h-17h : Activité PETANQUE



Durée : 3 heures
Gratuit

A partir de 14h30 : Atelier CUISINE POUR LES PETITS ET LES GRANDS

Epluchage des fruits et légumes
Confection de Cakes aux légumes
Gâteaux aux pommes
Soupes de légumes



Gratuit

17h-18h : Animation musicale

Gratuit

SAMEDI SOIR - 18h à 21h

A partir de 18h : A TABLE !!!!
Dégustation des plats préparés



1€ par adulte
Gratuit - 14 ans



Illustrations : Céline BOUYER

Centre Socioculturel
3bis rue François Clouet
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
02 40 93 68 19
contact@mptlachapelle.com
www.mptlachapelle.com

HORAIRES D'ACCUEIL
- Du mardi au jeudi :
- 10h-12h30 et 14h-17h
- Vendredi : 10h-16h
- Samedi : 14h-17h

Remerciements

A tous les partenaires associés à cette manifestation : le ciné-club AMIE, les Petits Lutins Chapelains, le service Jeunesse, le service Petite Enfance et le Relais Assistantes Maternelles, Solinne Philippe de la Protection Maternelle Infantile.

Nous remercions vivement les nombreux bénévoles qui se sont investis pour faire vivre cette belle manifestation et particulièrement Céline BOUYER pour les illustrations et Gaël CAUDOUX pour le retro gaming.

Les financeurs de 7 familles : la Ville de la Chapelle-sur-Erdre et la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique.



Du 19 au 28 octobre 2017

Entrée libre

3^{ème} édition
7 Familles

Ateliers, rencontres & jeux

MAISON POUR TOUS
Centre socio-culturel de la Chapelle-sur-Erdre

POURQUOI LES ENFANTS JOUENT-ILS ?

Judi 19 octobre à 20h - Salle Balavoine.
Conférence à destination des parents et des professionnels le-s.
Animée par **Delphine MEYER**,
Psychomotricienne et formatrice spécialisée dans la petite enfance.

De manière ludique et conviviale, venez découvrir les différents types de jeux, leur rôle dans le développement de l'enfant, le lien avec les mécanismes d'apprentissage, ainsi que le rôle des adultes dans le jeu.
Gratuit et ouvert à tous.

Soirée organisée avec les Petits Lutins Chapelains et le Relais Assistantes Maternelles.

ATELIER MOTRICITÉ LIBRE

Vendredi 20 Octobre, 9h30 à 11h30
La Cabane à Jeux.

Pour les enfants ne sachant pas encore marcher ! Avec votre bébé, venez découvrir la motricité libre et échanger sur les bienfaits pour son développement.

En présence de Solinne Philippe, Puéricultrice de la Protection Maternelle Infantile (PMI).
Gratuit, sur inscription.



FÊTE DU JEU

Samedi 21 Octobre de 14h à 19h à Capella



Construction K'nex
Installation Mission Alpha
Jeux de société
Jeux vidéo & retro gaming
Mini enquêtes
Trottinettes et vélos rigolos
Espace Motricité
Parcours Aventure
Jeux en bois et jeux géants
Bar et restauration
Gratuit et ouvert à tous

CINEMA

Dimanche 22 octobre à 15h, à Capella.
LA GRANDE COURSE AU FROMAGE

A partir de 3 ans.
Solain veut participer à la grande course au Fromage qui opposera son village au village voisin et ainsi montrer à tous qu'il est un vrai champion.
Projection organisée avec le Ciné-club l'AMIE.
Goûter offert par la Maison Pour Tous après la séance.
Tarif : 3€ la séance ; demi-tarif pour les moins de 14 ans.



DES JEUX À FAIRE CHEZ SOI

Lundi 23 octobre, 14h30 à 17h - La Cabane à jeux.
De 0 à 8 ans.

Cet atelier vous propose de découvrir et de créer des jeux inspirés de l'ouvrage « Montessori à la Maison, 80 jeux pédagogiques à faire soi-même ».
Gratuit sur inscription.



JEUX & PETITES EXPÉRIENCES SCIENTIFIQUES

Mardi 24 octobre, 14h30 à 17h - La Cabane à Jeux.
A partir de 5 ans.

Petite-es savant-es enflevez vos blouses et venez tester des expériences et comprendre des phénomènes naturels.
Gratuit, sur inscription.

ATELIER PARENTS-ENFANTS : motricité et gym

Mercredi 25 octobre, 9h15 à 12h - Salle Balavoine.
De 6 mois à 3 ans et les grands frères et soeurs.

Sautez, courez, trapahutez.
Gratuit, sur inscription.



RIGOLOGIE EN FAMILLE !

Mercredi 25 Octobre, 15h30 à 17h30 - La Cabane à Jeux.
A partir de 8 ans.
Relaxation et fou rires garantis.
Animé par Sylvie Maisonneuve de Bulles de Bien-être.
Gratuit, sur inscription.

SOIRÉE LOUP GAROU !

Mercredi 25 Octobre, 19h à 22h30 (avec repas) ou 20h30 à 22h30 (sans repas) au Point Information Jeunesse
A partir de 8 ans.
Depuis plusieurs nuits, des Loups Garou rodent dans le village. Sapez-vous les démasquer ?
Gratuit, sur inscription.
Soirée organisée avec le Service Jeunesse de la Ville.



ATELIER MOTRICITÉ LIBRE

Judi 26 Octobre, 15h à 17h - La Cabane à Jeux.

Pour les enfants ne sachant pas encore marcher !
Même atelier que vendredi 20 septembre.
Gratuit, sur inscription.

SOIRÉE ESCAPE

Vendredi 27 Octobre, à partir de 20h30 - La Cabane à Jeux.
A Partir de 10 ans
Ados et adultes, vous devrez unir vos forces pour réussir les missions qui vous seront confiées.
Jeux de coopération Unlock, Times Stories, etc.
Gratuit, sur inscription.

CAFÉ DES PARENTS

Samedi 28 Octobre, 10h à 12h - La Cabane à Jeux.
Un moment ludique pour passer du temps avec votre enfant et rencontrer d'autres familles.
Aujourd'hui, déguisements et maquillage.
Gratuit, entrée libre.

FABRICATION D'UN DVONN

Samedi 28 Octobre, 14h30 à 17h - La Cabane à Jeux.
A partir de 5 ans.
Le dvonn est un jeu de placement de pions rapide et très facile à comprendre.
Parfait pour emmener en voyage.
Fabrication + jeu pour apprendre les règles.
Gratuit, sur inscription.



EXPOSITION Service Petite Enfance La Capucine : du 20 au 27 Octobre.
L'Éducation donne de la force.
Des panneaux tout en couleur qui présentent les 8 piliers d'une éducation solide.

Retrouvez toute la programmation sur www.mptlachapelle.com



SOMMAIRE

- p.3 - Le pack loisirs
- p.4 - Vacaf - Aides aux vacances Familiales
- p.5 - Vacaf - Aides aux vacances Enfants
- p.6 - Vacances et loisirs pour tous Épargne honorifiée
- p.7 - Les aides aux projets Le fonds social de collège



Présentation de la Commission Fonction Parentale

Les Vacances et les Loisirs, sources de découvertes, de rencontres, de partages, participent au bien-être de chacun et sont aussi des temps pour « vivre ensemble ». « Les vacances et loisirs sont facteurs d'insertion », tel est le constat partagé par l'ensemble des acteurs de la Commission Fonction Parentale de l'Office Socio Culturel Montoirin. Cette commission composée de travailleurs socio-éducatifs intervenant sur la commune, de bénévoles, de parents a pour objectifs principaux d'informer, de soutenir et d'apporter les réponses les plus appropriées aux familles de Montoir-de-Bretagne.

Mot de la municipalité

La plaquette en votre possession est le fruit d'un partenariat efficace entre le Centre Communal d'Action Sociale, le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales, le Collège René Guy Cadou et le Centre Social de Montoir-de-Bretagne (OSCM).

Merci à l'OSCM pour cette initiative qui a permis la réalisation de ce document. Pour la municipalité, l'accès aux loisirs, aux vacances est un droit. Le temps libre contribue à l'éducation et à l'épanouissement de la personne. Il peut permettre de renforcer les liens familiaux. Tous les dispositifs qui visent à favoriser et à faciliter l'accès à ce droit doivent être soutenus. C'est pourquoi, ce guide pratique revêt un caractère important car il va vous permettre, à vous parents, à vous habitants, d'y voir plus clair dans toutes les aides possibles pour partir en vacances en famille, pour faire partir un enfant en camp ou pour participer à une activité de loisirs. Pour toutes questions ou interrogations, n'hésitez pas à prendre contact avec un des partenaires cités dans ce document. N'hésitez pas à le diffuser dans votre entourage.



GUIDE PRATIQUE VACANCES & LOISIRS Aides 2012



Vacaf - Aide aux Vacances Enfants (AVE)

Le pack loisirs

Vous résidez sur Montoir-de-Bretagne :
 - votre quotient familial est inférieur ou égal à 625 € et/ou
 - vous percevez le RSA
 Alors vous pouvez bénéficier du Pack loisirs.
 Le Pack loisirs comprend des chèques sport, culture, Lire et Cinéma pour une valeur de 60 €. Il est disponible pour 5 € pour chaque membre de la famille, une fois par an.

L'alimentation est au cœur de la vie quotidienne de chacun, les repas sont des moments privilégiés de partage et d'échange.

Les légumes et les fruits sont importants pour notre santé mais pas assez présents dans nos assiettes.

Il nous semble important de se faire plaisir en cuisinant et de partager des savoir-faire.



Nous souhaitons rendre les produits bios (sans traitements chimiques ni OGM) accessibles à tous.

Association LaMano
Centre Socio Culturel Intercommunal

Le Pâtis Jourdeau
Route de Nort sur Erdre
44170 NOZAY
Tél : 02.40.79.35.04.
www.lamano.centres-sociaux.fr

Contact: Nolwen Bertho-Briand
lesfourmissolidaires.lamano@orange.fr

Des ateliers cuisine

Animés par une professionnelle de LaMano

Venez partager un moment convivial, de cuisine et de dégustation.

Repartez avec des recettes simples et économiques à refaire à la maison !

Où, Qui et Quand ?

A LaMano à Nozay**,
Prioritairement, pour les résidents de la communauté de communes de la région de Nozay,
Adultes, les jeudis (dates ci-dessous),
Parents, les samedis (dates ci-dessous),



Thèmes proposés

Jeu. de 9h30 à 13h30 Repas partagé sur place	Samedi de 9h30 à 12h30 Repas à emporter Recettes pour les jeunes enfants
14/09/17 Recettes automnales	07/10/17 Comment faire manger des légumes
09/11/17 Les soupes	09/12/17 Cuisiner les petits pots
18/01/18 Recettes hivernales	03/02/18 Recettes faciles
22/03/18 Décliner les tortes	07/04/18 Recettes printanières
24/05/18 Les cakes en tout genre	23/06/18 Recettes estivales

** Possibilité de covoiturage selon disponibilités, sur demande.



Paniers solidaires et Ateliers cuisine pour tous



Téléphone: 02.40.79.35.04.



Les fourmis solidaires c'est quoi?

Un groupe d'habitants mobilisé pour l'accès à tous, aux produits frais bios et locaux,

et pour du partage et de l'échange.

Envie de participer à ce projet ? Contactez nous !



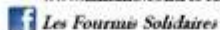
Pourquoi les fourmis ?

La fourmi a deux estomacs, un pour sa consommation personnelle et un autre, collectif, pour partager avec ses camarades...

Les fourmis représentent une forme de solidarité, valeur importante pour le groupe.

Plus d'informations sur le site internet :

www.lamano.centres-sociaux.fr



Des paniers solidaires

Les fourmis solidaires vous proposent:

Un panier de légumes bio et local



avec ou sans œufs bios et locaux

Pendant 6 mois, renouvelable,
Distribution toutes les semaines ou tous les 15 jours, selon vos besoins,
Les jeudis entre 16h30 et 18h30,
Tarif solidaire,
Au centre socioculturel LaMano à Nozay.



fondation daniel & nina carasso
sous l'égide de la Fondation de France



Tarifs et Inscription

Adhésion à LaMano

Paniers solidaires

En fonction de vos revenus, bénéficiez d'un tarif adapté :

Panier de légumes de 1.50€ à 12€
Panier+œufs de 1.80€ à 14.30€

Pour cela, prenez rendez-vous au secrétariat, 02.40.79.35.04.

Voici les justificatifs dont vous aurez besoin :

- Ressources des 3 derniers mois, (bulletins de salaires, avis de paiement de pôle emploi, pensions alimentaires, allocations diverses...)

ou

- Dernier avis d'imposition ou de non imposition (retraités)...

Ateliers cuisine

- 2€ par personne (repas à partager sur place ou à emporter)

- S'inscrire, au plus tard, une semaine à l'avance au secrétariat de LaMano.

Part'âges



Description de l'action

Lieu d'accueil dédié aux parents accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans.
Espace organiser afin d'encourager les échanges entre parents et la socialisation des tout-petits.
Adaptation de l'accueil aux problématiques des familles du quartier.

Moyens existants

Parents intéressés par les échanges entre parents
Identification par les assistantes sociales de familles en situation d'isolement
Recherche par la PMI de partenaires « parentalité »
Formation des accueillant(e)s à l'écoute
Une supervision des accueillants par un professionnel de l'écoute, extérieur à l'équipe
Espace aménageable

Partenaires

Assistants sociaux du secteur
Association des parents d'élèves
Conseillère en économie sociale et familiale CAF
Association formatrice à l'écoute et coordinatrice de supervision
Puéricultrice de PMI

Public visé

Familles avec jeunes enfants

Objectifs propres à l'action

Favoriser la relation entre enfants et parents
Permettre la rencontre entre parents
Rompre l'isolement social de certaines familles
Accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie des enfants
Prévenir les situations de négligence ou de violence.

Résultats attendus / Impact social

Mise en lien des familles
Valorisation des compétences éducatives des parents
Présence de familles ne fréquentant pas le centre par ailleurs
Emergence de projets individuels ou collectifs
Passerelle vers des actions du centre

Moyens à mettre en œuvre

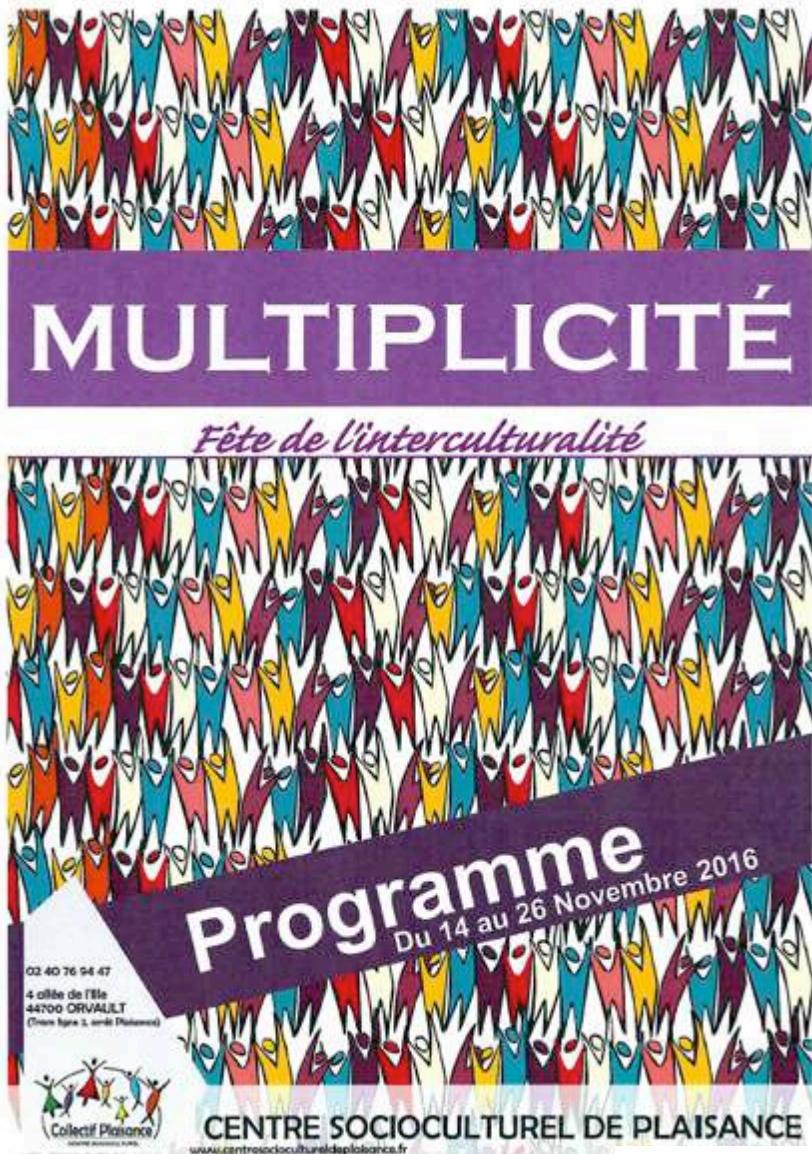
La présence d'au moins deux accueillant(e)s par séance

Indicateurs d'évaluation

Nombre de jours d'ouverture du lieu sur l'année
Nombre de familles touchées
Profils des familles présentes (âges des enfants)
Nombre de papas sur le lieu
Nombre de projets tirés des échanges

Rythme / Fréquence

Ouverture tous les jeudis de 16 à 18h30 (fermeture en août)



MULTIPLICITÉ ...

... c'est un événement qui permet aux habitants de Plaisance de se rencontrer, de se connaître et de vivre ensemble.

Le quartier est riche de ses diversités culturelles. Le CSC Plaisance ainsi que les bénévoles et habitants mettent à l'honneur cette interculturalité par le biais d'un spectacle, un défilé de mode, des expositions, un atelier culinaire et une soirée dansante.

Toutes ces activités ont pour objectif de faire connaître ces différentes cultures que chacun côtoie au quotidien.

Venez nombreux vous amuser et n'oubliez pas de vous inscrire pour être sûr de participer à ces merveilleuses soirées !



Lundi 20 mars

Atelier « Bientôt parents 1x, 20h - 22h, Relais CAF, 2 place de l'Hôtel Wle, Saint-Brevin-les-Pins, gratuit.

L'occasion, pour vous futurs parents, de rencontrer les professionnels de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), découvrir son fonctionnement, et échanger sur tous les questionnements liés à l'arrivée de votre enfant (soins, alimentation, etc.).

Contact : PMI Saint-Brevin-les-Pins au 02.40.27.25.85

Mardi 21 mars

Cause Café, 9h - 10h, Cuisine du Centre Socioculturel Mireille Moyon, 33 bd Dumesnilot, Paimboeuf, gratuit.

Parents, grands-parents et assistantes maternelles sont invités à partager un café après avoir déposé les enfants à l'école. L'occasion d'échanger sur l'éducation, le quotidien, la vie de la commune, dans une ambiance conviviale.

Contact : CSC au 02.40.27.51.77

Atelier Motricité de 1 à 3 ans, 9h30 - 11h, Bibliothèque, 2 Place de l'Église, Consept, gratuit

L'enfant à qui l'on donne la liberté d'explorer le mouvement trouve une confiance en lui qui va l'aider à grandir et à découvrir son environnement avec curiosité et sans appréhension. Nathalie Cerf, puéricultrice, vous propose d'observer les premiers mouvements de votre enfant pour mieux comprendre comment « ça marche ».

Réervations : CSC au 02.40.27.51.77 5 familles maximum

Soirée d'échanges sur le thème : « de l'épousé à l'épanouissement parental », 20h - 22h, Centre de Loisirs, rue du parc des sports, Saint-Vivard, gratuit.

En tant que parents, nous sommes en émerveillement face au développement de notre enfant mais nous sommes aussi confrontés à des passages conflictuels. Dans l'éducation de notre enfant, le sommeil, la nourriture, les peurs, les caprices, les conflits fraternels ou avec d'autres enfants... peuvent être des situations complexes à gérer par les parents. Pourquoi passe-t-on de l'épanouissement à l'épousé en tant que parents ? Comment peut-on gérer ces périodes conflictuelles entre parents et enfant ? Soirée animée par Mme SERRES, psychologue.

Contact : CSC enfance@cc-sudestuaire.fr



Mercredi 22 mars

Loisirs créatifs Parents-Enfants « Création d'une toile », 14h30 - 16h30, Salle Multioctives, 31 rue Jules Verne, Saint-Brevin-les-Pins, 1€, goûter offert. En partenariat avec Les Poubets.

Apprendre à se connaître ailleurs qu'à la maison, autour d'une activité créative et conviviale. Faire avec son enfant et le valoriser. Rencontrer d'autres parents et partager ses expériences.

Réervations : Retz/Activités au 02.40.27.50.65

Judi 23 mars

Atelier Motricité de 2 mois à la marche, 9h30 - 11h, Accueil de Loisirs, 22 bis Rue Pierre-Chery, Paimboeuf, gratuit.

L'enfant à qui l'on donne la liberté d'explorer le mouvement trouve une confiance en lui qui va l'aider à grandir et à découvrir son environnement avec curiosité et sans appréhension. Nathalie Cerf, puéricultrice, vous propose d'observer les premiers mouvements de votre enfant pour mieux comprendre comment « ça marche ».

Réervations : CSC au 02.40.27.51.77 5 familles maximum

Soirée d'échanges sur « Le passage du primaire au collège », 20h à 22h, Accueil Pédagogique Saint-Joseph, Parc d'activités de la Guerche - 17 Av. Gustave Eiffel, Saint-Brevin-les-Pins, gratuit.

Votre enfant va passer du primaire au collège. Vous vous posez des questions sur son adaptation, ses changements, ses relations, son développement physique et psychologique. La pré-adolescence qu'est-ce que c'est ? Comment aborder la pré-adolescence en tant que parents ? Soirée animée par Mme SERRES, psychologue.

Contact : CCIE enfance@cc-sudestuaire.fr

La quinzaine de la parentalité joue les prolongations

Du 1^{er} au 31 mars, « Dis-moi dix mots sur ta toile »

Cette exposition a pour principal objectif de montrer la manière dont le français s'adapte à des technologies et à des usages numériques en constante évolution. Libre d'accès et gratuite, visible aux heures d'ouverture de la médiathèque de Saint-Père-en-Retz.

Du 27 au 31 mars 2017 « Ma santé s'y lient », nombreux ateliers organisés sur ce thème, à Saint-Brevin-les-Pins et à Paimboeuf. Renseignements : Retz/Activités au 06.62.53.73.94 ou CAF Service de travail social au 02.40.27.67.04

Du 1^{er} au 23 avril, « Ma famille et moi »

Cette exposition met en valeur l'expression libre des enfants des accueils périscolaires et accueils de loisirs du territoire sur ce thème. Libre d'accès et gratuite, visible aux heures d'ouverture de la médiathèque de Saint-Père-en-Retz.

QUINZAINE

DE LA PARENTALITÉ

Du 8 au 24 mars 2017

« Grandir ensemble »



Deux semaines consacrées aux relations au sein de la famille et au vécu parental.

Au programme, des animations pour passer un moment de complicité avec son enfant.

Ainsi que des temps pour échanger entre adultes sur nos préoccupations de parents et trouver des réponses ensemble.



Mercredi 8 mars

Carnaval des familles, 15h - 18h, Salle des Dunes, Av. Jules Verne, Saint-Brevin-les-Pins, 1€.

Venez en famille déguisés, partagez un goûter collectif, défiliez dans les rues et profitez d'une boum, journée organisée par Les Poubets et Retz/activités.

Inscriptions : Les Poubets ass.poubets@gmail.com ou 02.40.27.50.65

Vendredi 10 mars

Bourse aux vêtements, vente de 15h à 20h30, Salle des Dunes, Av. Jules Verne, Saint-Brevin-les-Pins, gratuit.

Permettre à tous de vendre et/ou acheter des vêtements à bas prix, printemps/été, de 0 à 16 ans. Dépôt des vêtements de 10h30 à 17h30.

Contact : Les Poubets au 06.30.92.43.25

Soirée Jeux Ludothèque Ludomino, 20h30 - minuit, Salle La Maré chiale, 4 rue Capitaine Robert Martin (accès derrière la mairie), Frossay, gratuit.

En famille venez découvrir ou redécouvrir des jeux d'ambiance, de plateau, de cartes, etc. Durant une heure ou toute la soirée, dans un esprit convivial !

Contact : Ludothèque au 02.40.39.79.11

Samеди 11 mars

Bourse aux vêtements, vente de 10h à 13h, Salle des Dunes, Av. Jules Verne, Saint-Brevin-les-Pins, gratuit.

Permettre à tous de vendre et/ou acheter des vêtements à bas prix, printemps/été, de 0 à 16 ans. Reprise des vêtements de 17h30 à 18h30.

Contact : Les Poubets au 06.30.92.43.25

Dimanche 12 mars

Spéctacle BILL BALLOON et atelier structure sur ballons, 15h - 17h30, Salle des Dunes, Av. Jules Verne, Saint-Brevin-les-Pins, gratuit.

Entre conte et comédie, BILL BALLOON, le cow-boy magicien, s'invite au grand concours de tir pour devenir le plus grand tireur de l'ouest. Spectacle détonnant et divertissant au pays des cow-boys.

Expo' dessins « Ma famille et moi », goûter offert, jeux en famille.

Réervations : CSC au 02.40.27.51.77



Possibilité de navettes gratuites, à Paimboeuf et Consept, sur réservation au CSC.

Lundi 13 mars

Atelier découverte « Massage bébé », 9h30 - 11h30, Multi-accueil Tom Pouce, Rue des Tamaris, Consept, gratuit, 5 familles maximum.

Être touché, caressé, berolé est aussi important pour un bébé que d'être nourri ou changé. L'éveil par le toucher de 2 à 9 mois (jusqu'aux premiers déplacements de l'enfant à peu près) est vraiment important et le massage est un moyen de stimuler les fonctions corporelles du bébé.

Caroline Balleu, puéricultrice de la PMI, vous guidera dans les gestes adaptés à votre enfant.

Inscriptions : à la crèche au 02.40.39.31.27

Mardi 14 mars

Cause Café, 9h - 10h, Cuisine du Centre Socioculturel Mireille Moyon, 33 bd Dumesnilot, Paimboeuf, gratuit.

Parents, grands-parents et assistantes maternelles sont invités à partager un café après avoir déposé les enfants à l'école. L'occasion d'échanger sur l'éducation, le quotidien, la vie de la commune, dans une ambiance conviviale.

Contact : CSC au 02.40.27.51.77

Atelier Motricité de 2 mois à la marche, 9h30 - 11h, Ludothèque, 2 Place de l'Église, Consept, gratuit.

L'enfant à qui l'on donne la liberté d'explorer le mouvement trouve une confiance en lui qui va l'aider à grandir et à découvrir son environnement avec curiosité et sans appréhension. Nathalie Cerf, puéricultrice, vous propose d'observer les premiers mouvements de votre enfant pour mieux comprendre comment « ça marche ».

Réervations : CSC au 02.40.27.51.77 5 familles maximum

Soirée d'échanges-débat "Quelle alimentation pour bien grandir et optimiser la santé de nos enfants ?", 20h - 22h, Salle des Dunes, Av. Jules Verne, Saint-Brevin-les-Pins, gratuit.

Mme Tuffet, naturopathe, abordera avec nous des conseils liés à la nutrition qui est un élément clé du bien-être. Une démarche idéale pour prévenir certaines carences et déséquilibres alimentaires. www.amandinetuffet.naturopathe.com

Contact : Les Poubets au 06.30.92.43.25

Mercredi 15 mars

Loisirs créatifs Parents-Enfants « Figurines poétiques », 14h30 - 16h30, CSC Mireille Moyon, 33 bd Dumesnilot, Paimboeuf, 1€, goûter offert.

L'occasion vous est donnée d'apprendre à vous connaître ailleurs qu'à la maison, autour d'une activité créative et conviviale. Un moment de complicité pour faire avec votre enfant et le valoriser. Vous en profiterez aussi pour rencontrer d'autres parents et partager vos expériences.

Contact : Retz/Activités au 02.40.27.50.65

Judi 16 mars

Atelier Motricité de 1 à 3 ans, 9h30 à 11h, Accueil de Loisirs, 22 bis Rue Pierre-Chery, Paimboeuf, gratuit.

L'enfant à qui l'on donne la liberté d'explorer le mouvement trouve une confiance en lui qui va l'aider à grandir et à découvrir son environnement avec curiosité et sans appréhension. Nathalie Cerf, puéricultrice, vous propose d'observer les premiers mouvements de votre enfant pour mieux comprendre comment « ça marche ».

Réervations : CSC au 02.40.27.51.77 5 familles maximum

Soirée d'échanges-débat "Comment grandir en harmonie, accompagné des Fleurs de Bach ?", 20h - 22h, Salle des Dunes, Av. Jules Verne, Saint-Brevin-les-Pins, gratuit.

Les élixirs de Bach sont des préparations à base de fleurs et plantes sauvages. Ils permettent de conserver et de restituer son énergie et de ce fait d'être moins fatigué, donc plus gai, plus efficace par rapport à sa famille, son travail... Soirée animée par Mme Dusiaux, naturopathe.

www.adesaux.welrite.com/infuzcephile

Contact : Les Poubets au 06.30.92.43.25

Vendredi 17 mars

Soirée Jeux Ludothèque Ludomino, 20h30 - minuit, CSC Mireille Moyon, 33 bd Dumesnilot, Paimboeuf, gratuit.

En famille venez découvrir ou redécouvrir des jeux d'ambiance, de plateau, de cartes, etc. Durant une heure ou toute la soirée, dans un esprit convivial !

Contact : Ludothèque au 02.40.39.79.11



Rendez-vous au Café des parents

Le mercredi de
8h30 à 10h.



Rendez-vous tous les 15 jours, le mercredi de 8h30 à 10h.



Bibliothèque de l'école Maternelle Pauline Rolland.



Un temps d'échanges convivial entre parents d'élèves, leurs représentants (ex : conseils d'école, projets, ...), une enseignante (ex : fonctionnement, activités en classe, ...) et l'animatrice du CSC Château (ex : sommeil, alimentation, ...).

Renseignements au 02 51 70 75 70.

VOUS ÊTES PÈRE

(en couple ou séparé)

VENEZ ÉCHANGER

dans le groupe de parole

PAUSE PAPA

du CSC Loire et Seil

- Des échanges en toute liberté et toute simplicité

Autour d'un petit déjeuner convivial, deux professionnels (un animateur famille et un psychologue) animent le groupe pour faciliter la prise de parole, la discussion et l'écoute dans le respect de chacun.

- Un soutien et des conseils

Les échanges contribuent à apporter aux pères participants, du soutien et des conseils mutuels, facilitant souvent le dialogue avec l'autre parent et la relation avec les enfants.

Entrée libre

Participation :
chocolat, brioche,
croissants, thé ou café...
à partager

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

SAMEDI 14 JANVIER

SAMEDI 18 MARS *

SAMEDI 20 MAI
Maison des Isles-Trentemoult

SAMEDI 3 JUIN



* dans le cadre de la Quinzaine Parentalité, horaires à redéfinir.

SEJOUR

« Echange Inter- Région, Famille en Mutation »



Ce séjour est né d'une collaboration avec de la ville de Tarbes (Point Parents du Service Jeunesse) et les Centre Sociaux de Tarbes.

Le projet « *Echange Inter- Région, Famille en Mutation* » s'est appuyé autour des attentes et objectifs suivants :

- Découverte d'un autre territoire avec des réalités et enjeux différents,
- Rencontre, échange et confrontation avec d'autres familles sur des thématiques liées à la parentalité et particulièrement sur des nouvelles problématiques sociétales (familles recomposées, séparation, familles monoparentale, relation ados grands parents,,,))
- Favoriser la notion de coéducation (grands-parents d'adoption)
- Découverte des Pyrénées et des sports d'hiver (luges et raquettes)



Témoignage

« Le Projet « Rencontre inter Région » a été mis en place par des habitants du Sillon de Bretagne avec l'aide des professionnels du Centre Socioculturel du Sillon de Bretagne.

L'objectif de ce projet a été de rencontrer des familles de Tarbes, de voir le fonctionnement de leur association, de voir un autre cadre de vie et des paysages différents et également de permettre à des familles de sortir du quartier et de découvrir une autre région de France et notamment les Pyrénées.

Sachez que pour, que se vive ce projet, il a fallu plusieurs mois de préparations avec de nombreuses réunions avec le groupe, pour réfléchir, organiser et mettre en place un planning avec, en relation, les habitants de la ville de Tarbes. Nous avons aussi beaucoup travaillé les liens parents enfants et grands-parents, car 4 « grands parents d'adoption » nous ont accompagnés.

Nous n'avons pas été déçu du voyage, un accueil merveilleux des Tarbais, des nouveaux liens avec ces familles lors des repas, sorties et débat parentalité organisé durant la semaine.

Sans oublier nos enfants ravis, avec lequel nous avons pu partager des moments exceptionnels notamment lors d'après-midi « luge » et « bataille de neige ».

Eux aussi se sont fait beaucoup d'amis.

Ce beau moment nous a fait sortir de notre routine, voir isolement, de vivre de belle rencontre et profiter avec nos enfants dans un cadre magnifique.

Merci à tous ».

Ouchen Wafa et Abouzayd Mériame

AU CENTRE SOCIOCULTUREL DU SOLEIL LEVANT



TEMPS CONVIVAL AUTOUR DE LA COMMUNICATION PARENT-ENFANT



Accès libre - Espace enfants - Goûter offert



MERCREDI
15 JUIN
DE 16H30
À 18H

création : valamcrea.fr 2016 - Ne pas jeter sur la voie publique

Ouvert à tous les parents, grands-parents et enfants de tous âges

Centre socioculturel du Soleil Levant
44 rue de la Blanche - 44800 Saint-Herblain
Tél. : 02 28 25 26 90 - Site internet : www.soleillevant.org



Les Semaines de la PARENTALITÉ



DU 25 MARS AU 15 AVRIL

"Entre Parent'aise..."

Conférences, ateliers parents-enfants, rencontres,...

2017

- Toutes les actions sont gratuites et ouvertes à toutes et tous -

ACTIONS EMBLEMATIQUES - CSC Loire Divatte



Conception graphique : Mathieu Herboreau
Illustration : Graphique

Avec la participation :

De communes :

Divatte sur Loire,

Le Landreau,

Le Loroux-Bottereau,

Saint-Julien-de-Concelles.

D'associations :

Histoire de Parents,

Trotte Bambins,

Pluri'L.

Projet piloté par le Centre socioculturel Loire-Divatte - 02 40 36 87 76 - csc-loiredivatte.asso.fr



FICHES DE POSTE



Intitulé de l'emploi :

Coordinateur(trice) socioculturel(le) secteur adulte et famille

Raison d'être de l'emploi :

La mission principale de l'emploi est l'animation du Projet social du Centre socioculturel Tempo et plus particulièrement l'animation du Projet collective famille

Position dans la structure :

Sous la responsabilité directe de la directrice. Son action transversale l'amènera à solliciter l'ensemble des salariés concernés par la problématique familiale..

Missions ou domaines d'intervention :

- Assure une fonction de veille dans la prise en compte des problématiques sociales, parentales et familiales
- Coordonne et anime la commission adulte/famille
- Anime la construction, le suivi et l'évaluation du projet social
- Coordonne l'équipe de bénévoles, et entretient le lien avec les bénévoles référents du secteur
- Supervise et coordonne le travail d'équipe d'animation et des stagiaires du secteur
- Assure le suivi administratif et budgétaire du secteur
- Met en place des outils de suivi et d'évaluation des actions du secteur
- Assure le suivi et la gestion du matériel
- Favorise la prise en compte des familles dans les actions du CSC
- Soutient, suscite et veille à la participation des habitants dans la mise en œuvre de projets à destination des familles
- Favorise des démarches d'éducation populaire

Développe le partenariat et participe à la vie du réseau

- Prend en compte la dimension partenariale au sein des projets
- Participe et/ou initie des collaborations avec tout partenaire impliqué dans des actions à vocation familiale

Accompagne les projets et initiatives d'habitants

- Conçoit et anime des démarches d'accompagnement de projet
- Garantit un discours et une démarche cohérente en lien avec le projet social
- Apporter un soutien technique et professionnel aux porteurs de projets

Anime des activités et sorties du secteur

- Accompagne des sorties et des activités
- Accompagne les dynamiques de groupe
- Elabore des outils de communication (affiches, flyers, programme...)

Accueil les publics au sein du centre

- Assure l'accueil, l'information et l'orientation du public
- Participe à la pause café et aux temps d'accueil animés du CSC

Participe et contribue à l'animation globale de la vie du centre

- Participe à l'élaboration/l'animation des temps forts du CSC
- Favorise la coopération et la mise en place d'actions transversales entre les différents secteurs du CSC

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoirs (connaissances)

- Maîtrise de la méthodologie de projet (de la conception à l'évaluation)
- Connaissance des fondements de l'éducation populaire
- Bonne connaissance du publics adultes
- Connaissance des problématiques rencontrées par les familles du territoire
- Connaissance de la pédagogie adaptée au public adulte et famille
- Connaissance de l'environnement social et institutionnel, des partenaires/des réseaux locaux

Savoir-faire (pratiques)

- Capacité à mettre en œuvre des démarches de l'éducation populaire
- Capacité à construire et suivre un budget
- Capacité de coordination, d'organisation et de gestion d'équipe
- Capacité à développer le partenariat
- Capacité à proposer des hypothèse de travail et du sens à son action
- Capacité à animer des activités
- Capacités rédactionnelles
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Capacité à gérer un groupe et conduire des réunions
- Capacité à accueillir
- Pratique de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, internet, logiciels libres)

Savoir-être (comportement)

- Aptitude à coordonner et mobiliser
- Sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation
- Ouverture d'esprit
- Créatif
- Qualité d'écoute et de maîtrise de soi
- Bonne aisance relationnelles
- Aptitude à agir en autonomie et à prendre des initiatives
- Facilité d'expression
- Aptitude à travailler en équipe
- Logique de respect des personnes (éthique, discrétion)

Qualifications-Diplômes

- BPJEPS
- Permis B
- Expériences d'animation auprès du public adulte

Intitulé de l'emploi :

Animation collective

Finalité de l'emploi :

Favoriser la scolarisation des enfants du voyage, répondre aux besoins des familles.

Missions générales :

- Favoriser la réussite de tous les élèves en école élémentaire
- Renforcer l'accompagnement pédagogique des élèves au collège
- Favoriser l'insertion économique et sociale par la préparation à la qualification professionnelle
- Faciliter l'accès à l'école
- Soutien aux différentes procédures administratives

Activités principales :

- Favoriser l'accès aux établissements scolaires en développant la mobilité des usagers.
- Référencement des collèges référents du CNED pour assurer le suivi de la scolarité.
- Inclure les parents et l'école dans la scolarité des enfants par la médiation (connaissance de chacune des parties).
- Fournir un accompagnement quotidien aux familles pour toutes les démarches administratives nécessaires à la scolarisation des enfants.
- Valoriser et évaluer les compétences de l'enfant, réalisation des tests de niveau, en liens avec le CNED.
- Accompagnement pédagogique des élèves au collège par un travail de médiation envers les différents établissements, faisant ainsi le lien entre les familles et l'institution
- Mise en place un service de transport scolaire permettant l'accès à la scolarisation et favorisant les déplacements.

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

- animation d'action collective
- Maîtrise des techniques d'entretiens
- polyvalence

Intitulé de l'emploi :

Animatrice collectives familles

Missions ou domaines d'intervention :

Responsable du projet « Animation collective familles » de la structure.

- Elabore le projet animation collective familles en l'intégrant au projet social de la structure, en lien avec les acteurs.
- Responsable des projets vacances familles « AVS » ; « Bourse solidarité vacances » en lien avec les travailleurs sociaux. Demandes et bilans des dossiers des subventions.
- Responsable de la gestion de l'accueil parents-enfants en concertation avec la directrice. Garante du projet éducatif de l'accueil en collaboration avec l'équipe d'accueillants.
- Accueillante à l'accueil parents-enfants - Participation aux supervisions encadrées par un psychologue.
- Coordonne l'élaboration et la mise en œuvre du projet « Animation collectives familles » avec les différents responsables de secteurs. Propositions d'actions transversales.
- Veille à susciter « le pouvoir d'agir » des parents en les accueillant, en les écoutant, en les informant - Répond aux besoins des parents en proposant des actions collectives.
- Accompagne individuellement les familles le nécessitant.
- Mobilise les partenaires sociaux dans les actions familiales.

Chargée de l'insertion du public en difficultés sociales

- Responsable de la conduite d'un groupe d'adultes en difficultés sociales. Programmations d'actions concourant à leur autonomie et à leur bien-être.
- Relations avec les partenaires sociaux : participation au groupe d'appui de l'action de dynamisation et aux actions d'insertion proposées.
- Etre force de propositions vis-à-vis de ce public, par une écoute attentive et une analyse des besoins.

Coordinatrice Enfance

- Coordonne l'ALSH : Suivi pédagogique, organisationnel.
- Assure le suivi et l'accompagnement du Directeur de l'ALSH en Emploi Avenir.
- Participe, en lien avec le directeur de l'ALSH, au recrutement de l'équipe d'animation.

Gestion administrative et financière

- Etabli les demandes de subventions liées au secteur familles (ex : REEAP).
- Suivi des factures et codification analytique
- Gestion des chèques vacances.
- Compte rendus des commissions.

Peut-être amenée à exercer des fonctions de tutorat (ex : Emploi Avenir)

Assure le pilotage du projet social pour chaque secteur concerné.

Assure certaines fonctions de direction en l'absence de directrice :

- Est la référente des salariés et administrateurs pendant l'absence de la Directrice. Prend toutes les décisions, en lien avec le président en fonction de la nature et de l'importance du sujet.
- Veille aux respects des échéances à l'arrivée du courrier.

Intitulé de l'emploi :

Responsable secteur « Social-familles »

Raison d'être de l'emploi :

- Assure la mise en œuvre du projet animation collective familles, émanation du projet social de l'association.
- Assure la conception, l'animation, le développement et la coordination des actions pour les familles de notre territoire.

Position dans la structure :

Sous la responsabilité hiérarchique de la direction

Missions ou domaines d'intervention :

- Conçoit et développe des projets en fonction de l'environnement et des données sociales, concernant les familles et les enfants de notre territoire.
- Définit et met en œuvre les moyens nécessaires aux activités et actions pour les familles et les enfants.
- Conduit le projet d'animation collective familles (ACF), en stimulant l'implication des habitants
- Assure l'animation d'activités à caractère social et familial
- Coordonne les actions destinées aux familles dans le respect du projet d'animation collective familles, en cohérence avec le projet social.
- Stimule et entretient la réflexion et le travail partenarial, avec les institutions et associations à objet social et solidaire du territoire.
- Évalue les résultats et en rend compte.
- Est personne ressource pour l'équipe du centre dans son domaine d'intervention.

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoirs (connaissances)

- De la législation relative : à l'accueil des mineurs, la pratique d'activités, aux règles de sécurité et d'hygiène pour l'accueil des publics.
- Du territoire, des institutions locales et du tissu associatif
- Du tissu social et des problématiques familiales
- En gestion financière et comptabilité

Savoir-faire (pratiques)

- Maîtrise d'activités d'économie familiale : cuisine, travaux ménagers,
- Maîtrise de l'outil informatique et les logiciels utilisés dans le centre
- Maîtrise les outils audio visuels utilisés dans le centre
- Rédaction de rapports, comptes rendus, et projets
- Évaluation des actions.
- Permis de conduire

Savoir-être (comportement)

- Écoute et observation.
- Accueil et communication
- Disponibilité
- Diplomate, convaincante et solidaire
- Curieuse et innovante
- Autonome, adaptable, capable d'initiative - Méthodique

Intitulé de l'emploi :

Animateur(trice) familles

Raison d'être de l'emploi :

Assurer la coordination de l'ensemble des actions collectives ou individuelles, relevant du champ de la famille et de la parentalité, en cohérence avec le projet social.

Position dans la structure :

Sous la responsabilité du Directeur par délégation du C.A.

Missions ou domaines d'intervention :

- Élaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet d'animation collective famille en privilégiant une approche collective
- Animation d'un groupe de travail
- Questionnement auprès des familles et des partenaires
- Recherche statistique et analyse des besoins sociaux
- Rédaction du projet : analyse du territoire, des besoins repérés, rédaction des fiches action et des critères d'évaluation.
- Animer et développer le réseau partenarial
- Aller à la rencontre des familles chapelaines, les informer des actions de la MPT.
- Favoriser les actions d'accompagnement à la fonction parentale
- Animation familles (défi FAAP, ateliers conso, La récré des parents, ateliers enfants parents...)
- Organisation et animation de sorties familles
- Coordination de la manifestation 7 familles
- Accompagnement des adultes et des familles dans les projets collectifs.
- Accompagnement individuel et collectif aux départs en vacances des familles
- Promouvoir les initiatives des familles par des actions dans les différents domaines de la vie familiale : éducation à la santé, logement, cadre de vie, loisirs, culture, prévention, scolarité...
- Développer des actions liées au vieillissement
- Coordination du projet Transport Solidaire, déjà en place
- Développement de nouvelles actions en lien avec les besoins du public et avec le soutien des partenaires (jardin'âges, café des âges...)
- Élaborer les dossiers administratifs des actions menées et les budgets associés
- Élaborer les évaluations des actions mises en œuvre

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoirs (connaissances)

- Maîtriser la conduite de projet
- Connaître le milieu associatif et le fonctionnement d'un centre social
- Connaître les politiques familiales publiques mises en œuvre par les institutions
- sociales
- Connaître les concepts de « participation des habitants » et de « Développement Social Local »
- Savoir animer des groupes
- Savoir rédiger et maîtriser l'outil informatique

Savoir-être (comportement)

- Sens de l'organisation,
- Aptitude au travail en équipe et en partenariat
- Capacité à inscrire son action dans un projet global, prise de recul
- Goût pour le terrain, rigueur et capacité d'écoute
- Disponibilité, autonomie, polyvalence
- Respect de la confidentialité et du secret professionnel
- Être force de proposition

Intitulé de l'emploi :

Coordinatrice Actions Sociales Familles et Parentalité / Habitants

Raison d'être de l'emploi :

Dans le cadre du projet social de l'association, le poste a pour finalité :

- d'encourager les réflexions et d'animer des actions collectives favorisant le bien-être, une meilleure parentalité, un mieux vivre ensemble,
- d'encourager et d'accompagner les initiatives d'habitants en lien avec leur pouvoir d'agir,
- d'être en veille et attentifs aux préoccupations sociales des habitants et des familles du territoire.

Position dans la structure :

La référente familles est placée sous l'autorité directe du directeur de l'association. Elle est autonome dans la mise en œuvre des missions confiées. Le contrôle de certaines missions peut s'effectuer par la direction et les élus à posteriori. La personne doit rendre compte de son action régulièrement à la direction. Elle doit faire preuve d'anticipation et de prise d'initiative.

Missions ou domaines d'intervention :

- Contribuer à l'élaboration du Projet Social de la structure.
- Assurer une fonction de veille dans la prise en compte des problématiques sociales, parentales et familiales.
- D'initier et développer des actions en direction des familles du territoire pour favoriser une parentalité épanouie. En ce sens, Elle favorise la prise en compte des familles dans les actions de l'OSCM. Pour cela, elle conçoit et anime des démarches d'accompagnement de projets.
- Développer le pouvoir d'agir et d'accompagner la prise de responsabilité des habitants (dans leur bénévolat auprès des autres, dans la mise en œuvre d'actions nouvelles, dans le cadre des ateliers annuels...).
- D'être en veille sur les questions du bien vieillir et d'initier toute action pertinente en lien avec cette population.
- Participer au rayonnement externe de l'OSCM de part son action de mise en réseau des différents partenaires. Elle participe ou initie des collaborations avec tout partenaire impliqué dans des actions à vocation familiales. Elle prend en compte la dimension partenariale dans ses projets.
- Inciter les professionnels des différents secteurs à prendre en compte la dimension familiale et intergénérationnelle.
- D'assurer le respect du projet social et la réalisation des dossiers de subventions et l'évaluation des actions correspondant à son secteur.

En terme d'animation :

- Elle participe à l'accueil, l'information et l'orientation des publics au sein du Centre Social ou à l'extérieur.
- Elle participe à l'élaboration et à l'animation des temps forts de l'OSCM, sur demande du directeur.
- Elle favorise la coopération et la mise en place d'actions transversales entre les différents secteurs de l'OSCM.
- Elle conçoit et propose des outils de communication.
- Elle accompagne des sorties et des activités.

Intitulé de l'emploi :

Animateur(trice) familles

Raison d'être de l'emploi :

Dans le cadre du projet social de l'association, le poste a pour finalité :

- d'encourager les réflexions et d'animer des actions collectives favorisant le bien-être, une meilleure parentalité, un mieux vivre ensemble,
- d'encourager et d'accompagner les initiatives d'habitants en lien avec leur pouvoir d'agir,
- d'être en veille et attentifs aux préoccupations sociales des habitants du territoire .

Position dans la structure :

Sous la responsabilité directe du Directeur.

Missions ou domaines d'intervention :

- D'initier et développer des actions en direction des familles du territoire pour favoriser une parentalité épanouie,
- De développer le pouvoir d'agir et d'accompagner la prise de responsabilité des habitants (dans leur bénévolat auprès des autres, dans la mise en œuvre d'actions nouvelles, dans le cadre des ateliers annuels...),
- D'être en veille sur les questions du bien vieillir et d'initier toute action pertinente en lien avec cette population,
- Participe au rayonnement externe du Centre socioculturel LaMano de part son action de mise en réseau des différents partenaires,
- Inciter les professionnels des différents secteurs à prendre en compte la dimension familiale et intergénérationnelle,
- D'assurer le respect du projet social et la réalisation des dossiers de subventions et l'évaluation des actions correspondant à son secteur

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoirs (connaissances)

- Diplômé au minimum d'un niveau III (équivalent DEFA ou Conseillère Economie Sociale et Familiale)
- Connaissance des problématiques familiales, des concepts de parentalité, de vulnérabilité sociale, de déliaison, du bien vieillir, du pouvoir d'agir...
- Connaissances en psycho pédagogie des adultes
- Connaissance des dispositifs (CLAS, REAAP, AGIL....), des partenaires et des institutions (CAF, MSA, CARSAT....), liés à son activité
- Maîtrise l'élaboration et l'exécution d'un budget constituées de différentes activités
- Maîtrise de la méthodologie de projet participatif
- Maîtrise l'outil informatique, de la syntaxe et de l'orthographe
- Maîtrise les outils de l'évaluation

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoir-faire (pratiques)

- Capacités à s'organiser, à gérer son temps et à hiérarchiser les travaux prioritaires,
- Capacité à proposer des hypothèses de travail et du sens à son action
- Capacité à développer son action dans le cadre du projet social
- Capacité à accompagner une commission dans la réflexion.
- Capacité à opérer un diagnostic partagé
- Capacité de communication (orale et écrite), de négociation et d'élaboration
- Capacité à évaluer un projet dans sa dimension globale
- Capacité à innover,
- Capacité à négocier, à convaincre
- Capacité à travailler en équipe et à appliquer les prises de décisions collectives
- Capacité à résoudre des conflits concernant des aspects techniques et humains en interne et en externe

Savoir-être (comportement)

- Accueillante, organisée, disponible, dynamique, force de proposition, attentive, bonne qualité relationnelle, rigueur budgétaire.
- Aptitude à coordonner et à mobiliser,
- Aptitude à l'écoute, à l'empathie,
- Aptitude à se positionner en médiateur et à proposer des solutions,
- Capacité à rappeler le cadre quand nécessaire
- Logique de respect des personnes (éthique-discrétion....)

Intitulé de l'emploi :

Animateur socio-culturel - secteur familles

Raison d'être de l'emploi :

Dans le cadre du Projet Social :

- Conception et évaluation du Projet Animation Collective Familles.
- Poste ressource pour le soutien de projets d'habitants ou d'adhérents.
- Construction et soutien de réseaux de partenaires associatifs et institutionnels.
- Poste de veille sociale : à l'écoute des politiques sociales de territoire et de la structure.

Position dans la structure :

Sous la responsabilité du coordinateur Enfance/Jeunesse/Familles, lui-même rattaché à la direction.

Missions ou domaines d'intervention :

■ Animation familles

- Susciter et développer les projets des familles, individus... à destination de ceux-ci.
- Développer des partenariats avec les acteurs locaux intervenants auprès des familles.
- Soutenir, maintenir et renforcer l'ouverture aux familles, individus... fragilisés en préservant la mixité sociale.
- Positionner le centre comme point de ressources d'informations, d'activités, d'échanges...pour les familles, les individus...
- Développer et coordonner des actions transversales.
- Accompagner les familles dans leur rôle parental.
- Animer une commission de réflexion et des groupes de travail sur le thème d'actions à destination des Familles.
- Posture globale de veille et d'analyse des publics touchés.

■ Accompagnement scolaire

- Accompagner les familles dans leur rôle parental.
- Coordination de l'équipe de bénévoles (recherche, planning, suivi, formation...)
- Relations externes :
 - avec les établissements scolaires
 - avec l'observatoire social et autres instances en fonction de l'actualité des actions en cours.
 - avec les organismes de formation
 - avec les services de la Ville.
- Posture de veille et d'analyse des publics touchés.
- Coordination d'actions ponctuelles, festives, conviviales (objectif : cohésion des groupes)

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoirs (connaissances)

- Connaissance de la législation Jeunesse et sports en rapport avec le secteur Jeunesse.
- Connaissance de la législation des associations.
- Connaissance des publics enfant, jeune et adulte (pédagogie, développement, psychologie).
- Maîtrise des techniques d'animation.
- Maîtrise des techniques de conduite de réunion et de dynamique de groupe.
- Connaissance des institutions (établissements scolaires, CG, CAF, municipalité, UDAF...).
- Connaissance de dispositifs (VACAF, BSV, épargne bonifiée, CLAS, REAAP...).

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoir-faire (pratiques)

- Animer un groupe d'adulte et/ou de jeunes et/ou d'enfants et/ou mixte en âge.
- Rédiger des comptes rendus.
- Travailler en équipe.
- Coordonner la mise œuvre du projet Animation Collective Familles.
- Organiser des activités.
- Construire et gérer un budget.
- Concevoir des projets d'animation dans le cadre des objectifs associatifs.
- Analyser des données statistiques et qualitatives, voire contribuer à leur récolte.
- Concevoir des outils de communication, des démarches pédagogiques et de formation.
- Savoir utiliser des logiciels de mise en page et de calcul (word, excell, publisher, power point...)

Savoir-être (comportement)

- Avoir une posture de compréhension-reformulation, d'interprétation-traduction et de prise de décision-rappel au cadre
- Etre en capacité d'agir en groupe
- Prendre des initiatives
- Avoir le sens de l'organisation
- Avoir une posture de médiation (établir des passerelles entre groupes, institutions et individus)
- Savoir communiquer

Intitulé de l'emploi :

Coordinateur du pôle habitants et familles (référent famille)

Raison d'être de l'emploi :

Mettre en œuvre les objectifs du projet social, du projet Animation Collective Familles et les plans d'actions prévus en les adaptant aux projets des habitants et à l'évolution du contexte du territoire couvert par le centre socioculturel.

Missions ou domaines d'intervention :

Définition du projet Animation Familles

- Elabore et pilote le projet ACF
- Anime et alimente la réflexion de la commission Familles visant à la conception du projet « ACF » en lien avec l'équipe de coordination et de direction.
- Garantit la déclinaison des valeurs et objectifs du projet social dans le projet animation Collective Familles en lien avec l'équipe de coordination et de direction.
- Contribue à l'élaboration, à la veille sociale et à l'évaluation du projet social et du projet « ACF » en lien avec l'équipe de coordination et de direction.

Animation de la vie associative/des instances dirigeantes

- Participe au réunion de coordination du CSC
- Participe au comité de pilotage du projet social
- Met en œuvre le projet « ACF » avec l'ensemble des acteurs selon les moyens humains, financiers matériels mis à disposition par l'association
- Assure la responsabilité du pôle Habitants et familles (pilotage de la commission, évaluation, veille...)
- Anime la commission Famille et la commission habitants

Coordination de l'activité du centre

- Veille à la transversalité des actions familles/habitants entre les secteurs
- Coordonne les temps forts en lien avec l'équipe des salariés et des bénévoles
- Contribue au développement des animations familles en s'appuyant sur l'équipe d'animation
- Organise l'accompagnement des projets d'habitants en lien avec l'équipe d'animation et la direction
- Etablit des bilans périodiques des projets et des actions menés pour faciliter l'évaluation globale

Représentation/communication de l'association/parteneriat

- Assure par délégation la communication de son secteur
- Développe le partenariat du secteur concerné, représente l'association auprès de toute les instances nécessaires à la réalisation des missions et des projets sur délégation du directeur

Gestion R.H./management

- Fédère les acteurs salariés/bénévoles pour mener à bien les projets en direction du quartier
- Anime les commissions de son secteur avec les bénévoles (et salariés)
- Est responsable de la sécurité du secteur d'activités

Gestion financière et budgétaire

- Elabore et suit le budget du pôle habitants et familles
- Participe à la recherche de financement, instruit les dossiers, établit les bilans financiers des projets financés
- Analyse les besoins en matériel de son secteur et fait des propositions d'acquisitions au directeur

Intitulé de l'emploi :

Agent de développement social et familial

Raison d'être de l'emploi :

Le chargé de mission contribue à la construction d'une politique de développement social territorial à travers la mise en œuvre d'une politique famille et d'animation transversale en lien avec les objectifs du nouveau projet social 2017 2020 du CSC Intercommunal Mireille Moyon.

Il a en charge la communication globale du CSC.

Position dans la structure :

Sous l'autorité de la direction et en lien étroit avec la Présidence de l'association

Missions ou domaines d'intervention :

La politique famille

- Animer une politique famille sur le territoire.
- Faire vivre le projet social de territoire en développant le "pouvoir d'agir ».
- Faire vivre le projet social du CSC dans le "développement des liens sociaux et familiaux ».
- Mettre en œuvre un partenariat institutionnel, associatif, citoyen, en phase avec la politique famille de la CAF en s'appuyant sur des groupes d'habitants, de parents.
- Accompagner les familles les plus en difficultés.
- Accompagner les familles dans leurs fonctions parentales.
- Restaurer les liens familiaux.
- Consolider les groupes familiaux.

Coordination du réseau parentalité sur le territoire en partenariat avec les acteurs concernés par la parentalité

- Garant du fonctionnement du réseau parentalité de la CCSE
- Au sein de ce réseau faire vivre et développer la newsletter.
- Développer et mettre en action la quinzaine de la parentalité chaque année au mois de mars
- Mettre en synergie les forces des membres du réseau pour que l'offre d'actions de soutien à la parentalité se développe sur le territoire de la CCSE.
- Soutenir et développer le développement des actions famille mises en œuvre par Retz' Activités.
- Soutenir et développer les initiatives prises par des associations du territoire ayant des vocations similaires ou complémentaires aux nôtres.
- Créer du lien entre les publics des diverses associations partenaires avec lesquelles nous partageons des actions ou nos locaux.

Coordination des dispositifs internes au CSC

- Animer la commission parentalité
- Développer les accompagnements scolaires dans le cadre du CLAS,
- Développer et animer le Point Information Famille.
- Faire vivre le site internet et la newsletter du CSC pour
- Développer la mesure "Vacances Loisirs Pour Tous »,
- Animer et redynamiser le "Cause Café »,
- Organiser et animer les temps de rencontre et d'échanges avec les parents. o Accompagner et orienter les familles selon leurs demandes.
- Organiser le lien entre les familles et les actions globales du CSC

Missions ou domaines d'intervention :

Mise en œuvre des actions transversales

- Il soutient les diverses commissions dans la construction des actions;
- Il assure le suivi, l'évaluation et recherchera les financements.
- Il coordonnera les groupes de bénévoles, leurs représentants, dont il sera la personne ressource.
- Il structurera les animations mise en œuvre et en assurera le suivi régulier.
- Il soutiendra les associations, les initiatives d'habitants
- Dans le cadre de sa mission il sera chargé de développer la communication interne et externe.

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

- Comprendre les enjeux du Projet social.
- Capacité à l'animation de groupe de bénévoles, de groupe de travail
- Enrichir les champs d'interventions du directeur, des bénévoles, des collègues
- Maîtriser le fonctionnement et l'organisation de l'entreprise
- Avoir des qualités humaines et relationnelles bienveillante.
- Grande disponibilité vis-à-vis du directeur en raison des pics d'activités
- Appliquer les obligations de discrétion et de confidentialité.
- Être disponible.
- Être réactif.
- Utiliser le dialogue comme source de relation avec les usagers, le public.
- Maîtriser les législations en vigueur
- Savoir rédiger un document administratif en accord avec le Projet Global du CSC.
- Développer et former aux nouvelles technologies et de la @-administration
- Savoir mobiliser des partenaires et des publics, dans la coopération.
- Savoir transmettre ses connaissances
- Avoir le sens de l'organisation
- Administrer avec rigueur.
- Analyser les actions conduites.
- Anticiper la gestion des ressources humaines.
- Développer du lien entre le CSC et les usagers.
- Procède à de la perspective.
- Savoir travailler en équipe et connaître les principes de la délégation.
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Prendre conseil auprès d'autrui, si nécessaire
- Demander du soutien si nécessaire.

Intitulé de l'emploi :

Animateur socioculturel

Position dans la structure :

Sous la responsabilité de la directrice du Centre Socio-Culturel Château-MJC, elle-même rattachée à la Présidente du CSC, le (la) salarié(e) a des relations fonctionnelles avec l'ensemble des acteurs du CSC (équipe permanente, bénévoles et administrateurs). Il (elle) a des relations avec l'ensemble des usagers et des adhérents.

Missions ou domaines d'intervention :

L'animateur(-trice) par son action à la mise en œuvre du projet social. Il assure notamment les missions suivantes :

- **développer la participation des habitants aux activités du CSC** en suscitant leur envie d'agir (accueil, information, écoute, valorisation de savoir-faire, accompagnement de l'engagement) et en structurant un collectif de travail (création d'espaces facilitant la connaissance, les échanges, les projets, implication dans des temps forts du centre, association dans les décisions et choix qui les concernent...).
- **organiser et animer des actions collectives**, notamment à destination des familles, permettant la rencontre et les échanges (montage de projet, planification et organisation de l'action, communication, vérification des moyens mis en œuvre, suivi de la gestion administrative et financière, évaluation)
- **participer au développement de la « préoccupation des habitants » sur le territoire** en étant à l'écoute des tendances et des acteurs du territoire, en participant ou coordonnant des rencontres avec les partenaires institutionnels ou associatifs pour inventorier, se concerter sur l'évolution des projets, créer et mettre en place des actions collectives, des communications communes.

En tant que membre de l'équipe d'animation du CSC, dans le cadre du projet social, il est également missionné sur la mise en œuvre des actions suivantes :

- Accueil des publics fréquentant le centre socioculturel (habitants, représentants d'associations, adhérents, administrateurs, utilisateurs.....) et rencontre des publics hors les murs, notamment les plus éloignés
- Implication dans l'organisation des projets collectifs et des manifestations de quartier
- Accompagnement et encadrement de bénévoles et d'habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets collectifs.
- Repérage et analyse des besoins des publics
- Participation aux instances associatives et partenariales

Les missions pourront évoluer en fonction des actions du projet social et de l'organisation de l'équipe.

En cas d'absence, l'animateur pourra être amené le suivi ponctuel d'autres actions et l'accueil administratif.

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoirs (connaissances)

- Connaissance du milieu associatif et de ses enjeux associatifs,
- Connaissance de l'environnement local et institutionnel, en particulier dans les domaines social et éducatif
- Connaissance en psycho-pédagogie des adultes et développement de l'enfant
- Maîtrise des outils bureautiques

Savoir-faire (pratiques)

- Maîtrise de la conduite de projets (outils de pilotage et de suivi)
- Capacités de rédaction, d'analyse, de conception
- Rigueur et sens de l'organisation
- Capacité à fédérer, mobiliser, valoriser des savoir-faire, à s'adapter

Savoir-être (comportement)

- Capacité d'écoute, empathie, discrétion
- Sens de l'initiative, de la réactivité, de l'innovation Autonomie et dynamisme
- Aptitudes au travail transversal et en équipe

Intitulé de l'emploi :

Animateur socioculturel Référent Familles

Raison d'être de l'emploi :

Il exerce les fonctions d'animateur socio-culturel et a plus particulièrement en charge la coordination du projet animation collective famille.

Position dans la structure :

Au sein de l'association Centre socioculturel Loire et Seil, l'animateur socioculturel référent Familles est rattaché au directeur du centre socioculturel.

Missions ou domaines d'intervention :

L'animateur socioculturel référent familles s'implique dans la mise en place d'actions du projet social, agréé par la C.A.F et validé par la Ville qui définit la politique globale du Centre socioculturel Loire et Seil.

- Développer la citoyenneté et la proximité avec les citoyens.
- Renforcer le lien social.
- Respecter la spécificité des quartiers en veillant à une cohérence à l'échelle de la Ville.
- Répondre aux besoins exprimés par les habitants.
- Conforter la vie associative de proximité.
- Veiller à ce que les activités socioculturelles soient accessibles à tous, ce qui suppose la mise à l'étude d'une tarification équitable, par le biais du quotient familial par exemple.

Seul ou en équipe :

- L'animateur référent familles conçoit des actions validées par le Conseil d'Administration.
- Il(elle) réalise ces actions en les animant, en les encadrant ou en les coordonnant.
- Il(elle) participe à leurs évaluations.
- Il(elle) élabore les budgets des actions qu'il(elle) a en charge.

Sous la responsabilité du directeur du centre socio-culturel, l'animateur Référent Familles est le principe d'interface pour le CSC entre les habitants, les associations et institutions locales dans le champ de la parentalité et assure la coordination des actions en direction des familles. Il assure notamment les missions suivantes :

- **développer la participation des parents aux activités du CSC** en suscitant leur envie d'agir (accueil, information, écoute des familles, valorisation de savoir-faire des parents, accompagnement de l'engagement) et en structurant un collectif de travail avec les familles (création d'espaces facilitant la connaissance, les échanges, les projets, implication dans des temps forts du centre, association dans les décisions et choix qui les concernent...). A ce titre, le référent famille assure le suivi de la dimension parentalité dans les autres actions menées par le CSC (accompagnement scolaire, ateliers de loisirs, stages pendant les vacances...)
- **animer des actions collectives** parents/enfants permettant la rencontre et les échanges entre parents et renforçant la cohésion familiale (Par exemple : les actions vendredis fantins, Fêtons les vacances, Broc des enfants, temps fort de la Quinzaine de la parentalité, spectacles de Noël...)
- **accompagner des familles** dans leur fonction parentale avec notamment l'organisation et le suivi d'actions (par exemple les actions Pause Parents/Enfants, Bulle d'air, démocratie familiale...) et l'animation d'un lieu ressources pour les familles
- **coordonner l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'animation collective familles (ACF)** en lien avec le projet social du CSC et en étroite collaboration avec le directeur, les administrateurs, les familles du quartier, les partenaires et l'équipe d'animation : élaboration concertée, évaluation, suivi administratif et financier, communication.
- **participer au développement de la « préoccupation des familles » sur le territoire** en étant à l'écoute des tendances et des acteurs du territoire, en participant ou coordonnant des rencontres avec les partenaires institutionnels ou associatifs pour inventorier, se concerter sur l'évolution des projets, créer et mettre en place des actions collectives (dont la Quinzaine de la parentalité du CSC), des communications communes.

Missions ou domaines d'intervention :

En tant que membre de l'équipe d'animation du CSC, dans le cadre du projet social, il est également missionné sur la mise en œuvre des actions suivantes :

- Accueil des publics fréquentant le centre socioculturel (habitants, représentants d'associations, adhérents, administrateurs, utilisateurs.....) et rencontre des publics hors les murs, notamment les plus éloignés (Epicerie sociale...)
- Implication dans l'organisation des projets collectifs et des manifestations de quartier (les animations de l'été, Instants du monde, la fête du CSC, relais activités de loisirs....)
- Accompagnement et encadrement de bénévoles et d'habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets collectifs.
- Repérage et analyse des besoins des publics
- Coordination et planification d'activités
- Participation aux instances associatives et partenariales

Les missions pourront évoluer en fonction des actions du projet social et de l'organisation de l'équipe. En cas d'absence, l'animateur référent familles pourra être amené à assurer l'accueil et le suivi ponctuel d'autres actions.

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoirs (connaissances)

- Connaissance du milieu associatif, méthodologie de projet
- Appréciation de l'environnement local et institutionnel, en particulier dans les domaines social et éducatif
- Connaissance en psycho-pédagogie des adultes et développement de l'enfant

Savoir-faire (pratiques)

- Capacité à fédérer, mobiliser, valoriser des savoir-faire, à s'adapter

Savoir-être (comportement)

- Discrétion
- Ecoute
- Autonomie, dynamisme,
- Rigueur
- Esprit d'initiative et d'équipe

Intitulé de l'emploi :

Animateur socioculturel Référent Familles

Raison d'être de l'emploi :

L'animateur participe par son action à la mise en œuvre du projet social, défini selon les orientations générales de la convention Ville-CSC et les critères d'agrément "centre social" de la CAF, à savoir : un équipement de proximité à vocation sociale globale, un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, un lieu d'animation de la vie sociale et un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

Position dans la structure :

L'animateur socioculturel est rattaché au directeur du centre socioculturel Ragon.

Missions ou domaines d'intervention :

L'animateur inscrit son action dans la conception d'un centre social de la fédération des centres sociaux, considéré comme un foyer d'initiatives porté par des habitants associés et appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Coordonner ou conduire des projets d'animation (événements ponctuels et transversaux)

- montage de projets : étude du contexte, définition des objectifs, des modalités d'évaluation et d'actions, montage et suivi du budget (réalisation de dossiers de financement), recherche et implication de partenaires
- planification et organisation de l'action
- gestion des intervenants (animateurs salariés, prestataires) et de la logistique (salles, matériel),
- suivi et évaluation des activités
- réalisation et diffusion des supports de communication
- vérification des moyens de mise en œuvre (humains et logistique), de la réglementation, de la sécurité...

Soutenir des initiatives d'habitants (particuliers ou associations), des projets partenariaux

- aide et accompagnement dans l'organisation d'événements ponctuels
- prises de rendez-vous (étude du projet, définition des modalités de soutien ou de partenariat : technique, financier, communication
- suivi de la mise en œuvre du projet (réunions)

Participer à la vie du centre et de l'association

- accueil du public fréquentant l'établissement
- suivi de la gestion administrative et financière des projets portés
- réalisation de bilan d'activités et d'animations (éléments qualitatifs et quantitatifs)

L'animateur « référent famille » a pour mission d'assurer la coordination de l'ensemble des actions collectives ou individuelles, relevant du champ de la famille et de la parentalité, en cohérence avec le projet social du centre socioculturel.

Élaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet d'animation collective famille en privilégiant une approche collective

- Animation d'un groupe de travail
- Questionnement auprès des familles et des partenaires
- Recherche statistique et analyse des besoins sociaux
- Rédaction du projet : analyse du territoire, des besoins repérés, rédaction des fiches action et des critères d'évaluation.

Favoriser les actions d'accompagnement à la fonction parentale

- Animation familles
- Organisation et animation de sorties familles
- Accompagnement des adultes et des familles dans les projets collectifs.
- Accompagnement individuel et collectif aux départs en vacances des familles

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoirs (connaissances)

- Maîtriser la conduite de projet
- Connaître le milieu associatif et le fonctionnement d'un centre social
- Connaître les politiques familiales publiques mises en œuvre par les institutions sociales
- Connaître les concepts de « participation des habitants » et de « Développement Social Local »

Savoir-faire (pratiques)

- Maîtrise de la conduite de projets (outils de pilotage et de suivi)
- Capacités de rédaction, d'analyse, de conception
- Savoir animer des groupes
- Aptitude au travail en équipe et en partenariat

Savoir-être (comportement)

- Sens de l'organisation,
- Capacité à inscrire son action dans un projet global, prise de recul
- Goût pour le terrain, rigueur et capacité d'écoute
- Disponibilité, autonomie, polyvalence
- Respect de la confidentialité et du secret professionnel
- Être force de proposition

Intitulé de l'emploi :

Animateur socioculturel

Raison d'être de l'emploi :

L'animateur socioculturel participe au développement du centre socioculturel. Il participe donc à l'accueil et l'animation, en y proposant des activités et services à finalité sociale. Il travaille en direction de tous les publics composant la famille par la mise en place d'actions à vocation familiale et pluri-générationnelle, favorisant le développement des liens sociaux et familiaux. Il peut être référent du projet Famille dans le cadre du partenariat avec la CAF. Il peut coordonner un certain nombre d'actions et suppléer le responsable du CSC. En lien direct avec les habitants et usagers du centre socioculturel, il prend en compte l'expression de leurs demandes et de leurs initiatives en s'appuyant sur les différents partenaires (ASEC, associations, acteurs sociaux, institutions...) présents sur le quartier.

Position dans la structure :

Placé sous la responsabilité directe du responsable du CSC

Missions ou domaines d'intervention :

- **Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet social du CSC porté par l'ASEC et piloter l'élaboration et la mise en œuvre partagées de son volet familles, le cas échéant**
- **Concevoir, coordonner et mettre en œuvre des actions collectives thématiques de dynamisation sociale**
- Analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis
- Construire et développer une démarche coopérative de projet (ex recherche de partenaires)
- Créer une dynamique partenariale avec les acteurs du territoire du CSC
- Evaluer les actions mises en place
- Organiser des événements festifs et rassembleurs
- Animer des événements et des activités
- **Domaine d'activités : Accompagner les publics vers une participation aux actions collectives**
- Accueillir les publics : repérer et décrypter leurs demandes
- Orienter les publics vers les partenaires ou prestataires compétents
- Mettre en place des actions individuelles ou collectives de soutien à la fonction parentale (ex. accompagnement scolaire)
- Impulser des offres de nouvelles actions collectives à partir des demandes recensées
- Adapter les offres aux demandes
- Favoriser l'implication des habitants dans les CSC y compris dans la prise de responsabilité

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoirs (connaissances)

- Connaissance du fonctionnement associatif
- Méthodologie de projet
- Notion en gestion financière
- Connaissances pédagogiques liées au public accueilli
- Connaissances de l'environnement social, culturel et professionnel
- Connaissances des acteurs institutionnels susceptibles d'intervenir auprès des familles
- Diplôme souhaité : BPJEPS ou DEJEPS

Savoir-être (comportement)

- Savoir rendre compte
- Qualités orales et rédactionnelles
- Maîtrise des outils bureautiques
- Capacité d'écoute et d'adaptation
- Force de proposition et de conviction

Intitulé de l'emploi :

Animateur socioculturel

Raison d'être de l'emploi :

L'animateur socioculturel participe au développement du centre socioculturel. Il participe donc à l'accueil et l'animation, en y proposant des activités et services à finalité sociale. Il travaille en direction de tous les publics composant la famille par la mise en place d'actions à vocation familiale et pluri-générationnelle, favorisant le développement des liens sociaux et familiaux. Il peut être référent du projet Famille dans le cadre du partenariat de l'ASEC avec la CAF. Il coordonne un certain nombre d'actions et peut suppléer le responsable du CSC. En lien direct avec les habitants et usagers du centre socioculturel, il prend en compte l'expression de leurs demandes et de leurs initiatives en s'appuyant sur les différents partenaires (ASEC, associations, acteurs sociaux, institutions...) présents sur le quartier.

Position dans la structure :

Placé sous la responsabilité directe du responsable du CSC

Missions ou domaines d'intervention :

■ **Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet social du CSC porté par l'ASEC et piloter l'élaboration et la mise en œuvre partagées de son volet familles, le cas échéant ; accompagner les bénévoles dans leurs fonctions associatives ;**

■ **Concevoir, coordonner et mettre en œuvre des actions collectives thématiques de dynamisation sociale**

- Analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis
- Construire et développer une démarche coopérative de projet (ex recherche de partenaires)
- Coordonner, accompagner les professionnels Ville et ASEC intervenant dans son champ d'action
- Créer une dynamique partenariale avec les acteurs du territoire du CSC

■ Evaluer les actions mises en place

■ Organiser des événements festifs et rassembleurs

■ Animer des événements et des activités

■ **Domaine d'activités : Accompagner les publics vers une participation aux actions collectives**

■ Accueillir les publics : repérer et décrypter leurs demandes

■ Orienter les publics vers les partenaires ou prestataires compétents

■ Mettre en place des actions individuelles ou collectives de soutien à la fonction parentale (ex. accompagnement scolaire)

■ Impulser des offres de nouvelles actions collectives à partir des demandes recensées

■ Adapter les offres aux demandes

■ Favoriser l'implication des habitants dans les CSC y compris dans la prise de responsabilité

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoirs (connaissances)

■ Connaissance du fonctionnement associatif

■ Méthodologie de projet

■ Notion en gestion financière

■ Connaissances pédagogiques liées au public accueilli

■ Connaissances de l'environnement social, culturel et professionnel

■ Connaissances des acteurs institutionnels susceptibles d'intervenir auprès des familles

■ Diplôme souhaité pour un animateur : BPJEPS ou DEJEPS. Les agents ne disposant pas du diplôme souhaité lors du recrutement seront encouragés à se former et accompagnés.

■ Qualification souhaitée par la CNAF pour l'animateur « référent famille » : diplôme de travail social de niveau 3.

Savoir-être (comportement)

■ Savoir rendre compte

■ Qualités orales et rédactionnelles

■ Capacité d'écoute et d'adaptation

■ Capacités à travailler en partenariat et à mobiliser des ressources

■ Force de proposition et de conviction

■ Maîtrise des outils bureautiques

Intitulé de l'emploi :

Animatrice collective familles

Raison d'être de l'emploi :

La mission principale de l'emploi est la mise en œuvre du projet social de l'association en, d'une part coordonnant et animant le Projet Animation Collective Famille, c'est à dire le développement de l'approche familiale, du centre socioculturel et la mise en œuvre, l'impulsion et l'accompagnement de projets favorisant la cohésion familiale, et d'autre part la coordination du projet enfance jeunesse du centre socioculturel.

Position dans la structure :

L'emploi est placé sous l'autorité directe du directeur de l'association.

Missions ou domaines d'intervention :

La nature des activités de l'animateur amène à distinguer deux missions principales qui si elles sont en interaction l'une avec l'autre n'en représente pas moins deux axes d'interventions distincts de l'emploi :

- la coordination et l'animation du projet animation collective famille qui regroupe l'ensemble des actions portées par le centre socioculturelle ou pour lesquelles il est en partenariat.
- La coordination du projet enfance-jeunesse qui regroupe l'ensemble des actions qui visent à la prise en compte des enfants et des jeunes du territoire.

Pour chacun de ces missions, le coordinateur a en responsabilité :

- concevoir et développer le projet Famille-enfance-jeunesse de l'association en adéquation avec le projet social
- accompagner les administrateurs de l'association dans l'élaboration du projet social concernant les projets dont il a la responsabilité
- piloter les différents projets portés par les commissions de bénévoles, les collectifs d'association et les animateurs d'activité en lien le développement social et culturel local
- créer du lien entre ces différentes actions et favoriser auprès des différents intervenants le lien avec le projet global de l'association
- développer les partenariats extérieurs
- mettre en œuvre une démarche favorisant l'implication et la prise de responsabilité des habitants
- assurer une fonction de veille dans l'évolution du territoire et de ses besoins
- évaluer les actions conduites

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoirs (connaissances)

- Niveau d'étude – diplôme requis : Diplôme de niveau III (DEJEPS, CESF)
- Connaissance des différents dispositifs et des institutions liées à l'insertion sociale et professionnel.
- Maîtrise des techniques d'animation de groupe.
- Connaissance en méthodologie de projet.
- Connaissance des publics enfance, jeunesse, familles.
- Connaissance des différents partenaires

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoir-faire (pratiques)

- Capacité à travailler avec une équipe pluridisciplinaire.
- Capacité à élaborer un diagnostic.
- Capacité à accompagner des groupes par la mise en place d'actions collectives favorisant leur insertion.
- Capacité à accompagner des groupes et des individus (bénévoles et professionnels) dans la mise en place d'actions collectives.
- Capacité à élaborer un projet opérationnel.
- Capacité à développer le partenariat.
- Capacité à intégrer son action dans un environnement pluridisciplinaire.
- Capacité à présenter une demande de subvention.
- Capacité à rédiger, à faire partager un projet.
- Maîtrise de l'outil informatique.

Savoir-être (comportement)

- Facilité d'expression (écrite, orale).
- Aisance dans la relation.
- Capacité d'écoute et de maîtrise de soi.
- Aptitude à agir avec autonomie et à prendre des initiatives.
- Aptitude à prendre du recul et à assumer des relations de souffrance.

Intitulé de l'emploi :

Coordinateur Socioculturel responsable du secteur enfance/ jeunesse/ familles

Raison d'être de l'emploi :

- Coordonne le projet enfance jeunesse familles
- Assure l'accueil, l'animation, le développement des activités socio-éducatives des 6/15 ans, en lien avec le projet global de l'association et du projet enfance/ familles
- Assure la coordination ALSH et AJSH, et veille à la direction des habilitations
- Présente, représente et favorise le développement du projet enfance/jeunesse familles auprès des partenaires et notamment dans cadre de la référence animation collective famille auprès de la Caisse d'Allocation Familiale, du Conseil général et de la ville

Position dans la structure :

Sous la responsabilité hiérarchique de la direction

Missions ou domaines d'intervention :

- Développer, animer, proposer des actions et activités socio-éducatives enfance (6/15 ans) ainsi qu'assurer la direction de la structure d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- Assurer la responsabilité de la fonction référent animations collectives familles, et développer, animer, proposer des actions auprès des familles et des parents à travers l'animation d'activités et l'accompagnement parental.
- aider à l'émergence, animer des événements familiaux et intergénérationnels.
- Encadrer les animateurs et assistants d'animation voire stagiaires
- Accompagner les bénévoles et mobiliser les adhérents (notamment les parents, réseaux, associations de parents...).
- Assurer et veiller à la cohérence de la démarche pédagogique dans le cadre des orientations du projet éducatif d'animation enfance/ jeunesse/famille
- Assurer la responsabilité des biens et des personnes, (horaires d'accueil, sécurité, matériel, alarme, organisation, équipement, fournitures...).
- Informer, mobiliser, rendre compte et développer de nouveaux partenariats.
- Assurer le pilotage de l'animation « Famille en fête »

Actions socioéducatives enfance

- Développe, anime, propose, des actions des activités socio-éducatives enfance jeunesse (6/15)
- Assure la direction du ALSH, assure la coordination ALSH et AJSH, et veille à la direction des habilitations
- Assure la coordination et veille au respect des orientations et des actions du projet d'animation enfance/ jeunesse/famille
- Est responsable des biens et des personnes, recherche les moyens à mettre en œuvre pour assurer le bon fonctionnement des activités dont il est responsable (horaires d'accueil, sécurité, matériel, alarme, organisation, équipement, fourniture...)

Actions socioéducatives parents

- Développe, anime, propose des actions auprès des parents à travers les activités,
- Informe, oriente, accompagne des Parents, ateliers d'échanges parents, activités spécifiques parents enfants, baby-sitting de manière transversale
- Informe, mobilise, rend compte et développe des nouveaux partenariats

Animations, événements Familles (inter-générationnels)

- Participe, aide à l'émergence, anime des événements familiaux et intergénérationnels
- Assure et veille à la cohérence de démarche pédagogique auprès et avec les membres de l'équipe bénévoles et salariés dans une approche transversale de développement du projet
- Globalement, encadre les personnels, accompagne les bénévoles et mobilise les usagers, notamment les parents, réseaux, associations de parents

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi :

Savoirs (connaissances)

- Connaissance du milieu associatif, du réseau et des partenaires des Centres sociaux
- Connaissances de la législation relative à l'accueil de mineurs
- Connaissance de l'environnement social et des acteurs sociaux de la politique enfance familles
- Maîtrise de l'outil informatique et des différents logiciels Word, Excel, Publisher
- Connaissances dans le domaine des activités sportives culturelles et de loisirs des enfants
- Connaissance du public enfant et jeunes de la pédagogie et des démarches éducatives liées à l'enfance, à la jeunesse et à la parentalité

Savoir-faire (pratiques)

- Impulser, animer, coordonner, mobiliser des acteurs
- Anticiper, organiser, déléguer
- Rédiger, formuler et construire des projets des dossiers de présentation
- Animer des réunions, gérer et piloter des acteurs

Savoir-être (comportement)

- Capacité d'écoute et de conseil, autonomie, prise d'initiatives, curiosité, aptitude à travailler en équipe, qualités relationnelles, pédagogue et médiateur, sens des responsabilités



Retrouvez ces ressources et bien d'autres encore sur le site ressource de la Fédération

www.ressources-fdcsx44.fr



Fédération de
Loire Atlantique

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique

8 avenue des Thébaudières - Le Sillon de Bretagne
44800 Saint-Herblain

02.28.07.23.78 - 06.68.10.23.78

federation.csx44@wanadoo.fr

www.paysdelaloire.centres-sociaux.fr

